

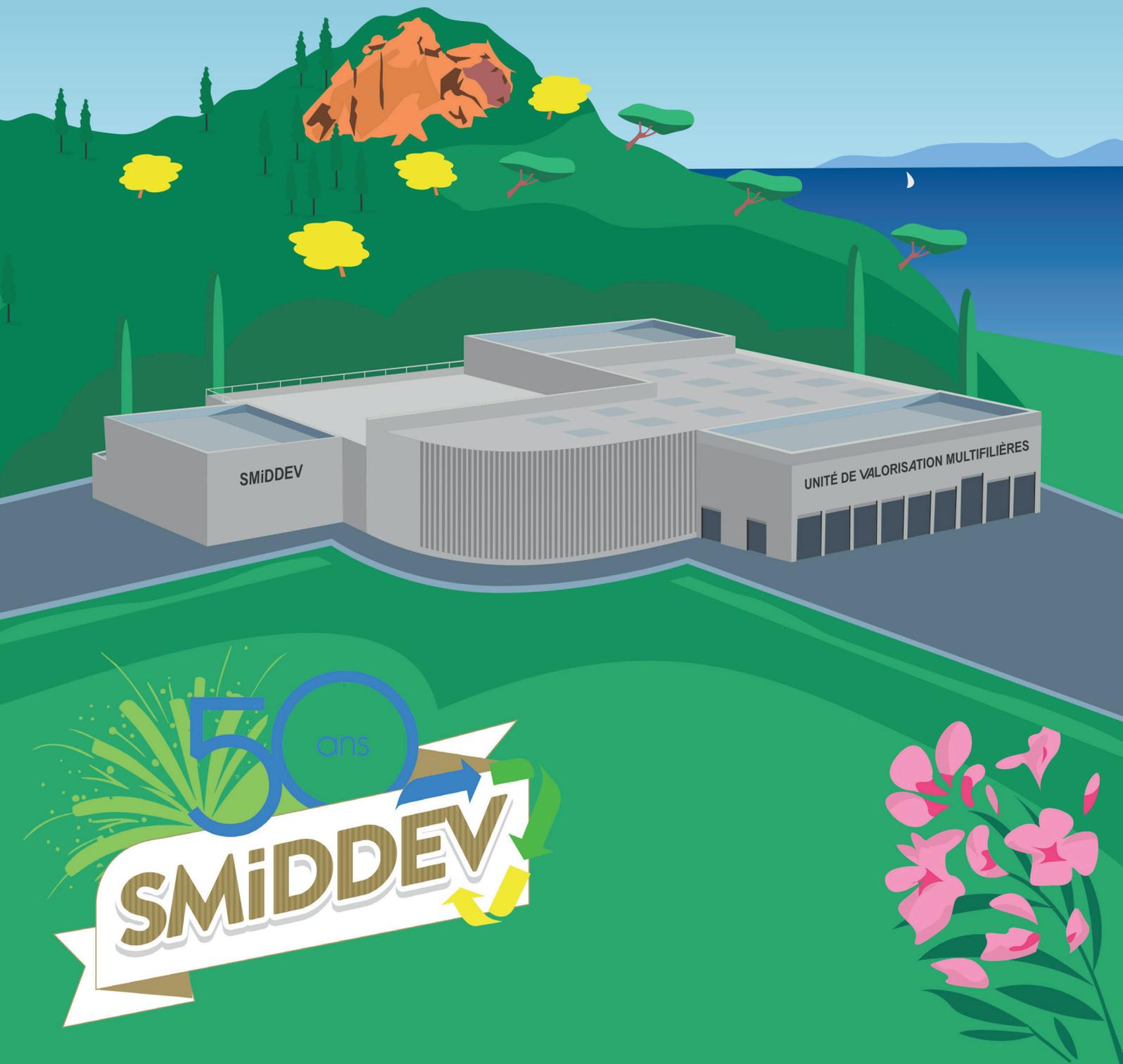
AR Prefecture

083-258300581-20250613-DELIB2025_841-DE
Reçu le 17/06/2025

RAPPORT ANNUEL

Sur le prix et la qualité du service public
de prévention et de gestion des déchets

EXERCICE 2024



AR Prefecture

083-258300581-20250613-DELIB2025_841-DE
Reçu le 17/06/2025

ÉDITO

Le SMIDDEV, un service public exercé par un établissement public.

Le SMIDDEV (Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var) est un Etablissement Public composé de :

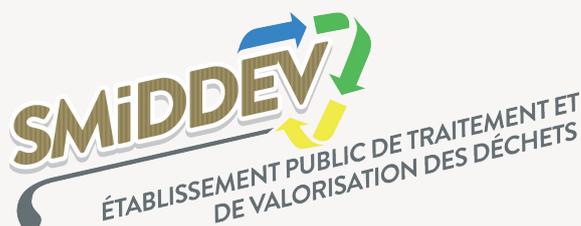
- la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur Agglomération (Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens et Les Adrets- de- l'Estérel)
- la Communauté de Communes du Pays de Fayence pour la commune de Bagnols en Forêt.

Fondé en 1974, ce Syndicat exerce une mission de service public, telle qu'elle est définie par le Code des Collectivités Territoriales et le Code de l'Environnement : le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages de son territoire soit 126 320 habitants permanents (INSEE 2022).

Le Syndicat assure la compétence « traitement et valorisation des déchets ménagers » et dans le cadre de sa mission de traitement par le tri, il participe à la fourniture aux Collectivités membres des moyens nécessaires au tri à la source.

Il assure également les prestations de communication liées à ce type de traitement.

Lors du renouvellement de la Présidence et du Bureau en 2020, des objectifs de progression du taux de valorisation du Syndicat ont été fixés afin de résoudre la problématique des déchets ménagers de l'Est Var à moyen et long terme, et ce au meilleur coût.





LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce rapport annuel d'activités marque une année spéciale pour notre établissement public.

En effet, le Smiddev a fêté ses 50 ans le 12 septembre 2024 en présence d'élus du territoire, d'associations locales, de partenaires publics et privés et de son équipe.

Déjà **50** ans que notre syndicat œuvre au service d'une cause essentielle : la gestion responsable des déchets sur le territoire de l'Est-Var.

50 ans marqués par de nombreuses évolutions, des défis relevés et des objectifs atteints.

Depuis **50** ans, le SMIDDEV s'adapte et se renouvelle pour rester un établissement public résolument tourné vers l'avenir.

Ensemble, construisons un territoire plus propre, plus respectueux de l'environnement et plus attractif pour les générations futures.



Le Président,
Gilles LONGO





Les membres élus du Comité Syndical du SMIDDEV



*Le Président
Gilles LONGO*



*Le Président d'Estérel Côte d'Azur
Agglomération
Frédéric MASQUELIER*



L'équipe du SMIDDEV



PRÉAMBULE

Conformément à l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale, de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération qui a la compétence de gestion des déchets, présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport est établi conformément au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Le rapport annuel du SMIDDEV est présenté au conseil syndical au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le contenu du rapport sur le service d'élimination des déchets est tenu à la disposition du public au siège du syndicat.

Les indicateurs présentés dans ce rapport sont d'ordre techniques et financiers, et concernent notamment les quantités traitées par flux de déchets, les équipements en service, les modes de traitement proposés, les actions de prévention ainsi que les dépenses afférentes au traitement et les recettes liées au recyclage.



1. GOUVERNANCE ET STRUCTURE

| | |
|-----------------------------|----|
| Le Conseil Syndical..... | 10 |
| Le territoire desservi..... | 12 |

2. LES INDICATEURS TECHNIQUES

| | |
|---|-----------|
| Synthèse de l'Année 2024..... | 16 |
| 2.1 Les déchets valorisés..... | 24 |
| Évolution des tonnages collectés par types de déchets..... | 30 |
| 2.2 Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)..... | 39 |
| 2.3 Les refus de tri..... | 42 |
| Les refus de tri issus de la collecte sélective des emballages légers et cartons..... | 42 |
| Les refus de tri issus de la collecte des encombrants et D.A.E..... | 44 |
| Les refus de tri issus des collectes en déchèteries..... | 44 |
| 2.4 Gestion des sites SMidDEV (ICPE)..... | 46 |
| ISDND des Lauriers, Bagnols-en-Forêt..... | 46 |
| Unité de Valorisation Multifilières, Bagnols-en-Forêt..... | 61 |
| Plateforme de compostage des déchets verts de la poudrière, Puget-sur-Argens..... | 64 |
| 2.5 Actions de sensibilisation et communication..... | 66 |
| Revue de presse..... | 88 |

3. LES INDICATEURS FINANCIERS

| | |
|---|------------|
| 3.1 Dépenses..... | 98 |
| Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles..... | 98 |
| Traitement des déchets issus de la collecte sélective..... | 101 |
| Traitement des encombrants et Déchets d'Activités Economiques (DAE)..... | 101 |
| Traitement des déchets issus des déchèteries..... | 102 |
| Mise à disposition des contenants de tri et de collecte sélective..... | 104 |
| 3.2 Recettes..... | 108 |
| Recettes issues des éco-organismes..... | 109 |
| Recettes issues des subventions..... | 110 |
| Recettes issues de la vente des matières recyclables..... | 112 |
| Circuit de la reprise et vente des produits issus de la collecte des déchets recyclables..... | 116 |

4. GLOSSAIRE..... 120

1. GOUVERNANCE ET STRUCTURE

| | |
|-----------------------------|----|
| Le Conseil Syndical..... | 10 |
| Le territoire desservi..... | 12 |



I.

GOUVERNANCE ET STRUCTURE



LE CONSEIL SYNDICAL

Au 01/04/2024

12 élus, Délégués titulaires du Comité Syndical

Gilles LONGO

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Fréjus



Président

Sylvie BLANC

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Saint Raphaël



1^{ère} Vice-présidente

Yoann GNERUCCI

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Roquebrune-sur-Argens



2^{ème} Vice-président

Jean-François MOISSIN

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Puget-sur-Argens



3^{ème} Vice-président

René BOUCHARD

Communauté de Communes
Pays de Fayence,
Bagnols-en-Forêt



4^{ème} Vice-président

Gérard BONNAL

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Saint-Raphaël



Jean-Yves HUET

Communauté de Communes Pays
de Fayence,
Montauroux



Sonia LAUVARD

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Fréjus



Charles MARCHAND

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Fréjus



Kader MERIMECHE

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Roquebrune-sur-Argens



Jacqueline SANCHEZ

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Les Adrets-de-l'Estérel



Bernard SABY

Estérel Côte d'Azur
Agglomération,
Saint Raphaël



Délégués suppléants du Comité Syndical

Estérel Côte d'Azur Agglomération :

GENOUX Jacques - Saint-Raphaël
HEUDIARD Frédéric - Saint-Raphaël
ZUCCO Yvonne - Saint-Raphaël
CHIOCCA Christophe - Fréjus
KARBOWSKI Ariane - Fréjus
CREPET Sandrine - Fréjus
BOUVARD Martine - Roquebrune-sur-Argens
STEINMETZ Eve - Roquebrune-sur-Argens
BOUDOUBE Paul - Puget-sur-Argens
RAOUST Jean-Paul - Les Adrets-de-l'Estérel

Communauté de Communes du Pays de Fayence :

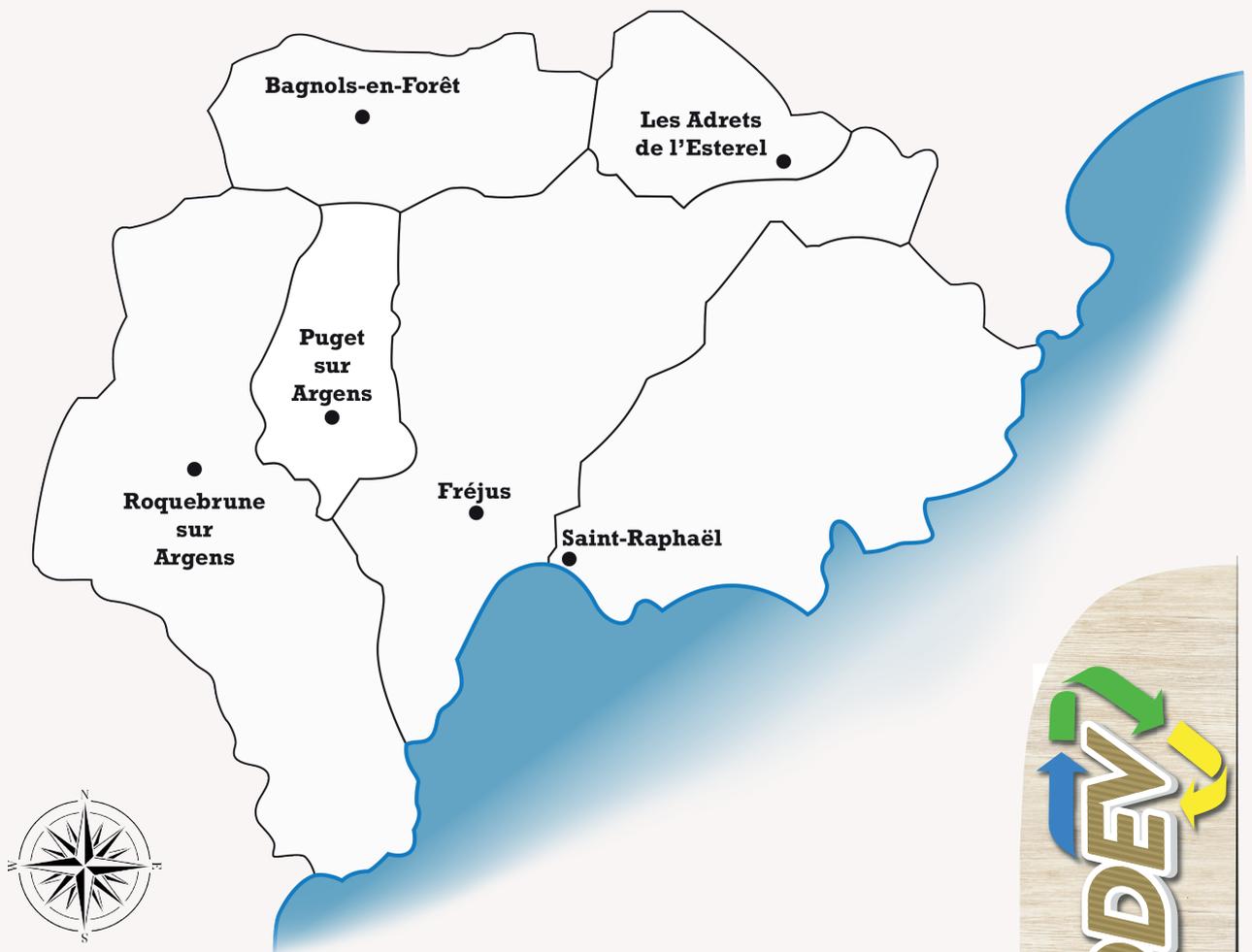
UGO René - Seillans
CAUVY Brigitte - Bagnols-en-Forêt



LE TERRITOIRE DESSERVI



Communes du territoire de compétence du SMIDDEV



Superficie totale du territoire : 390 km²

Indice d'activité touristique : 213,66 %



Dans le périmètre de compétence, 2 EPCI, 6 communes.

• Estérel Côte d'Azur Agglomération



- Fréjus (59 331 habitants*)
- Saint-Raphaël (37 215 habitants*)
- Roquebrune-sur-Argens (15 229 habitants*)
- Puget-sur-Argens (8 593 habitants*)
- Les Adrets-de-l'Estérel (2 852 habitants*)

• Communauté de Communes du Pays de Fayence



- Bagnols-en-Forêt (3 100 habitants*)

Population desservie : 126 320 habitants permanents*

Il s'agit là des habitants à titre permanent, ne prenant pas en compte la population à temps partiel des résidences secondaires, ni les pics de fréquentation touristique enregistrés en période estivale.

* Recensement INSEE 2022

2. LES INDICATEURS TECHNIQUES

| | |
|---|-----------|
| Synthèse de l'Année 2024..... | 16 |
| 2.1 Les déchets valorisés..... | 24 |
| Évolution des tonnages collectés par types de déchets..... | 30 |
| 2.2 Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)..... | 39 |
| 2.3 Les refus de tri..... | 42 |
| Les refus de tri issus de la collecte sélective des emballages légers et cartons..... | 42 |
| Les refus de tri issus de la collecte des encombrants et D.A.E..... | 44 |
| Les refus de tri issus des collectes en déchèteries..... | 44 |
| 2.4 Gestion des sites SMIDDEV (ICPE)..... | 46 |
| ISDND des Lauriers, Bagnols-en-Forêt..... | 46 |
| Unité de Valorisation Multifilières, Bagnols-en-Forêt..... | 61 |
| Plateforme de compostage des déchets verts, Puget-sur-Argens..... | 64 |
| 2.5 Actions de sensibilisation et communication..... | 66 |
| Revue de presse..... | 88 |



2.

LES INDICATEURS TECHNIQUES



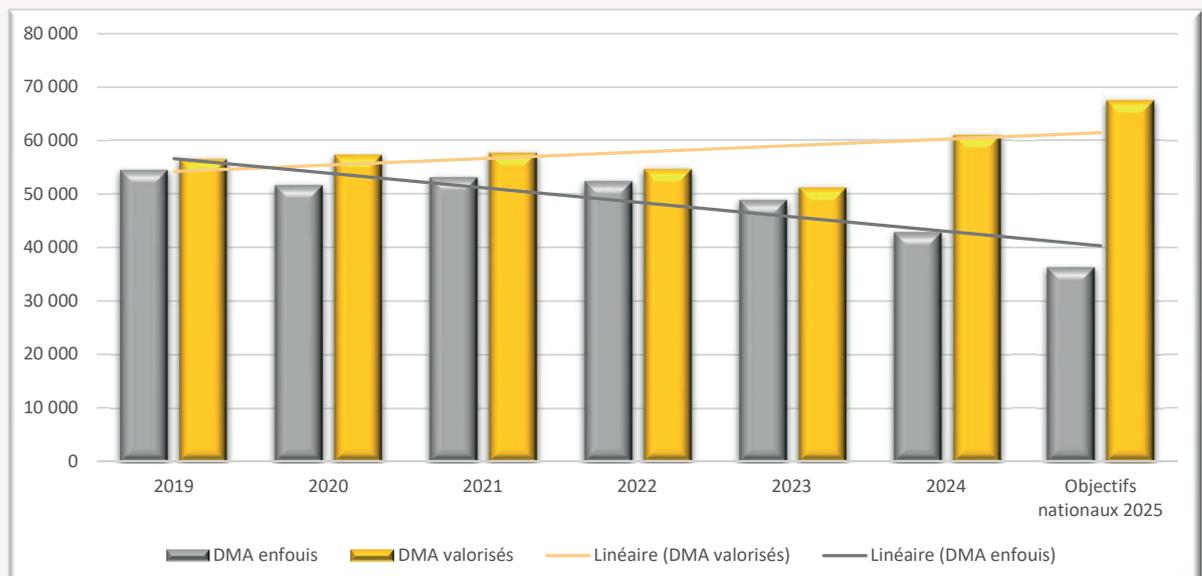
SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2024

Synthèse des déchets traités sur le territoire de compétence du SMIDDEV

| NATURE | TONNAGES 2022 | TONNAGES 2023 | TONNAGES 2024 | VARIATION 2023/2024 | REPARTITION 2024 | OBJECTIFS 2025 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------------|---------------------|-------------------|
| Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) | 49 328 | 45 936 | 42 728 | -7% | 41% | 35% |
| Encombrants | 15 091 | 14 292 | 15 248 | +7% | 59% | 65% |
| Collectes sélectives | 14 228 | 14 124 | 14 903 | +6% | | |
| Autres déchets issus des déchèteries, PAP et PAV (cartons, déchets verts, bois, ...)* | 28 155 | 25 511 | 30 779 | +21% | | |
| TOTAL | 106 802 | 99 863 | 103 658 | +4% | 100% | |

*Avant 2024, certains tonnages issus de Bagnols, pris en charge par la CC PF et non communiqués, n'ont pas été comptabilisés : déchets verts, gravats sales, métaux, mobilier, pneus, cartouches, piles, textiles.

Répartition des déchets ménagers et assimilés (DMA) du territoire du SMIDDEV depuis 2019 (en tonnes)



Déchets produits en kg par habitant

| NATURE | Fréjus | Saint Raphaël | Roquebrune-sur-Argens | Puget-sur-Argens | Les Adrets-de-l'Estérel | Bagnols-en-Forêt | SMIDDEV 2024 | MOYENNE PACA 2022 | MOYENNE France 2022 |
|--|------------|---------------|-----------------------|------------------|-------------------------|------------------|--------------|-------------------|---------------------|
| Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) | 329 | 355 | 407 | 302 | 222 | 185 | 338 | 350 | 246 |
| Encombrants | 133 | 103 | 113 | 145 | 128 | 65 | 121 | 76 | 36 |
| Collecte Sélective (Verre, Emballages, Papier, biodéchets, textiles) | 96 | 136 | 159 | 115 | 117 | 134 | 118 | 77 | 88 |
| Autres déchets issus des déchèteries, PAP et PAV (cartons, déchets verts, bois, ...) * | 188 | 290 | 256 | 229 | 582 | 419 | 244 | 193 | 244 |
| TOTAL | 745 | 885 | 934 | 790 | 1 049 | 802 | 821 | 696 | 614 |

*La déchèterie des Adrets-de-l'Estérel est utilisée par les habitants du quartier des Estérêts-du-Lac à Montauroux

Prévention des déchets ménagers et assimilés : indice de réduction des déchets (IRD) des quantités produites avec une base 100 en 2010

| | 2010 | 2022 | 2023 | 2024 |
|----------------------|---------|---------|--------|---------|
| Tonnage DMA produits | 111 240 | 106 102 | 99 864 | 103 658 |
| IRD | | 95 | 90 | 93 |

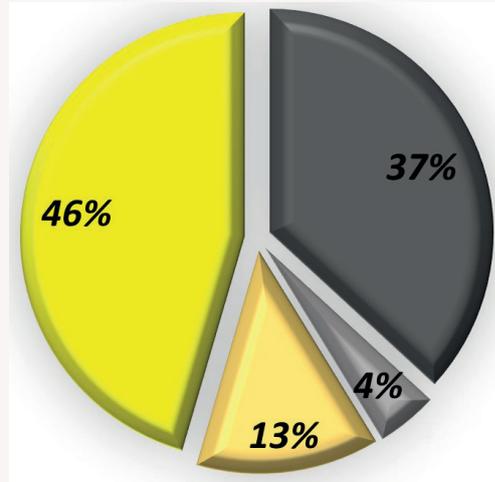
Le tonnage des déchets ménagers et assimilés (DMA) produits en 2010 correspond à l'indice 100. Un indice pour l'année concernée par le rapport annuel est calculé en multipliant le tonnage concerné par 100 et en divisant par le tonnage de l'année 2010.

Performances du tri des emballages et papiers en kg par habitant et par an

| Déchets recyclés en kg/hab/an | SMIDDEV 2024 | Moyenne VAR 2023 | Moyenne REGION 2023 | Moyenne FRANCE 2023 |
|-------------------------------|--------------|------------------|---------------------|---------------------|
| VERRE | 44 | 35 | 27 | 33 |
| EMB+PAPIERS | 30 | 24 | 19 | 25 |
| PAPIERS graphiques | 22 | 15 | 11 | 14 |
| TOTAL | 96 | 74 | 56 | 72 |



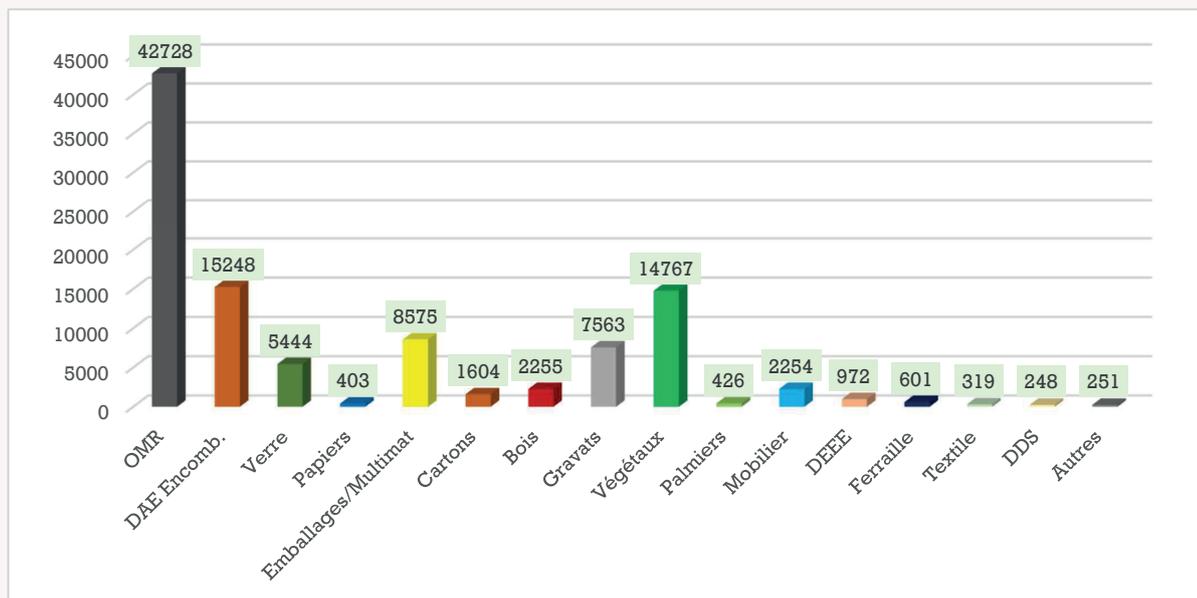
Répartition en % des déchets traités en 2024



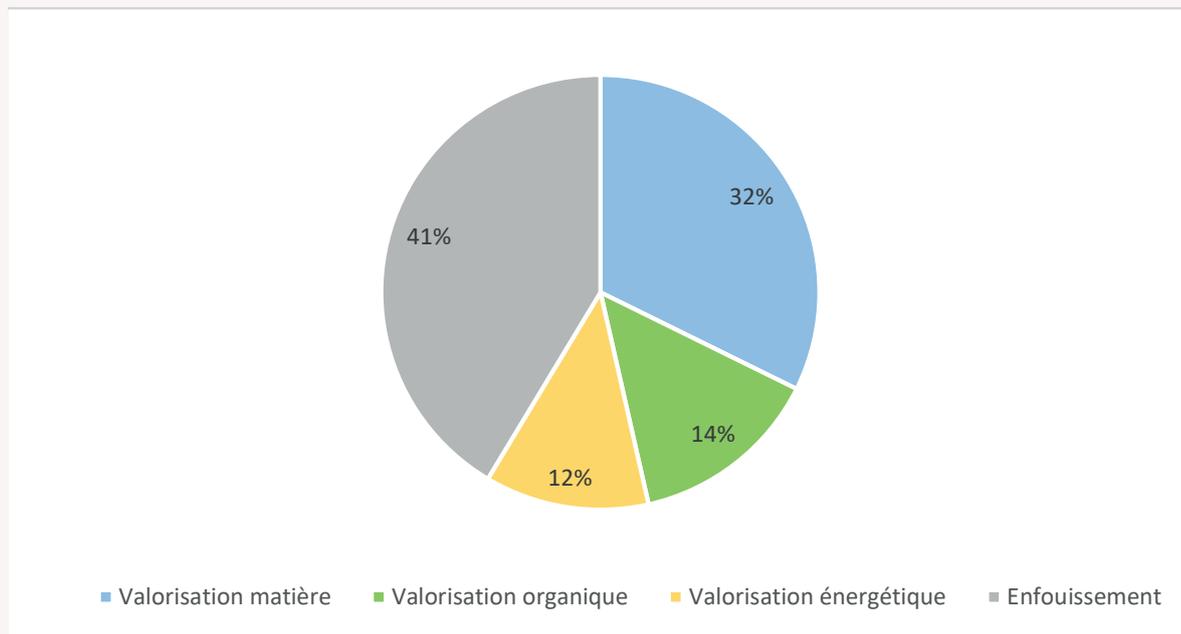
- *OMR non valorisées enfouies*
- *Refus de Tri Enfouis*
- *D.A.E + Encombrants valorisés*
- *Collectes sélectives et autres valorisés dont OMR en UVE*



Répartition par nature de déchets produits 2024 (en tonnes)

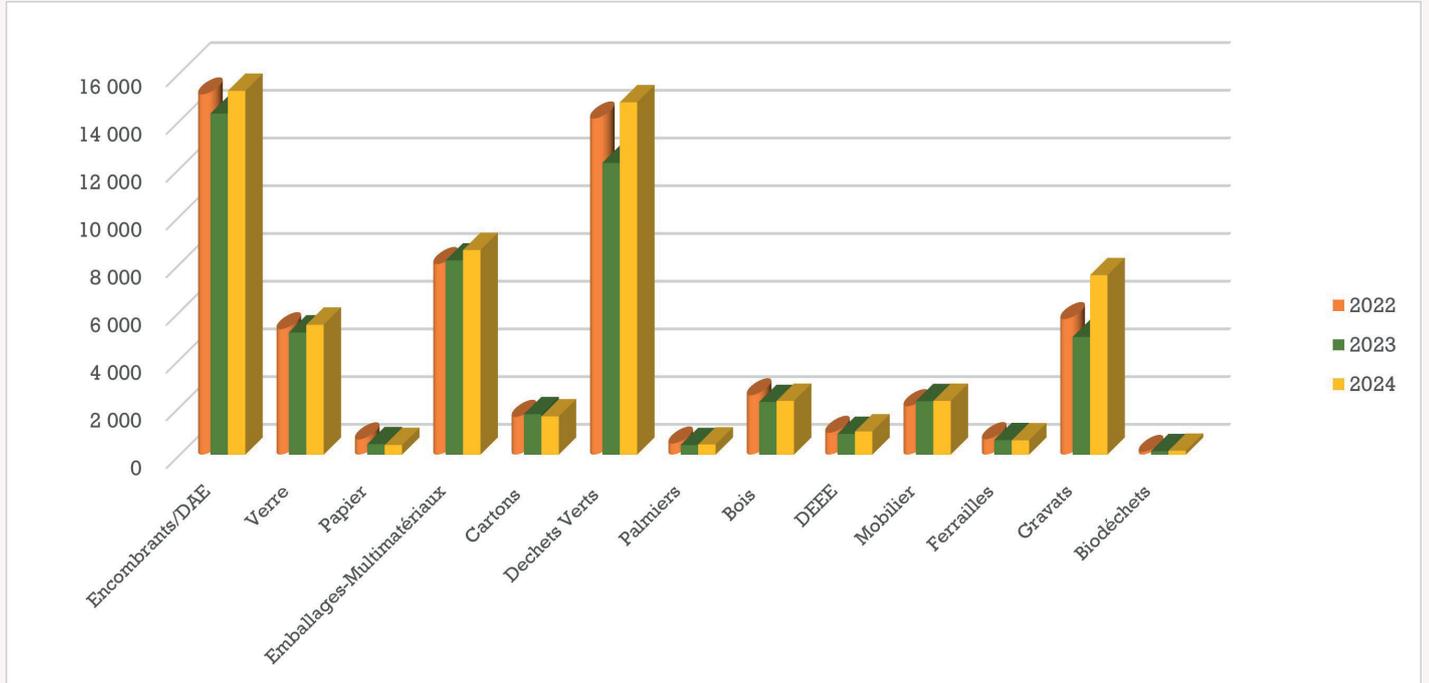


Taux global de valorisation des déchets après tri

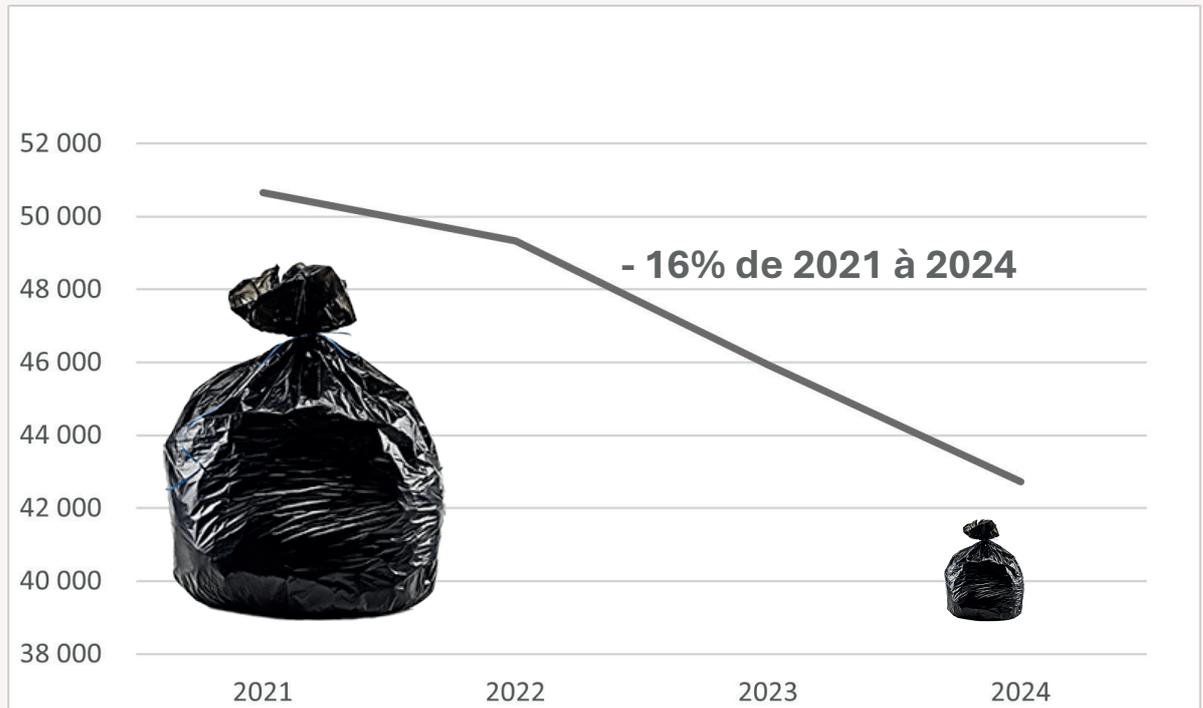


Évolution des tonnages par type de déchets de 2021 à 2024

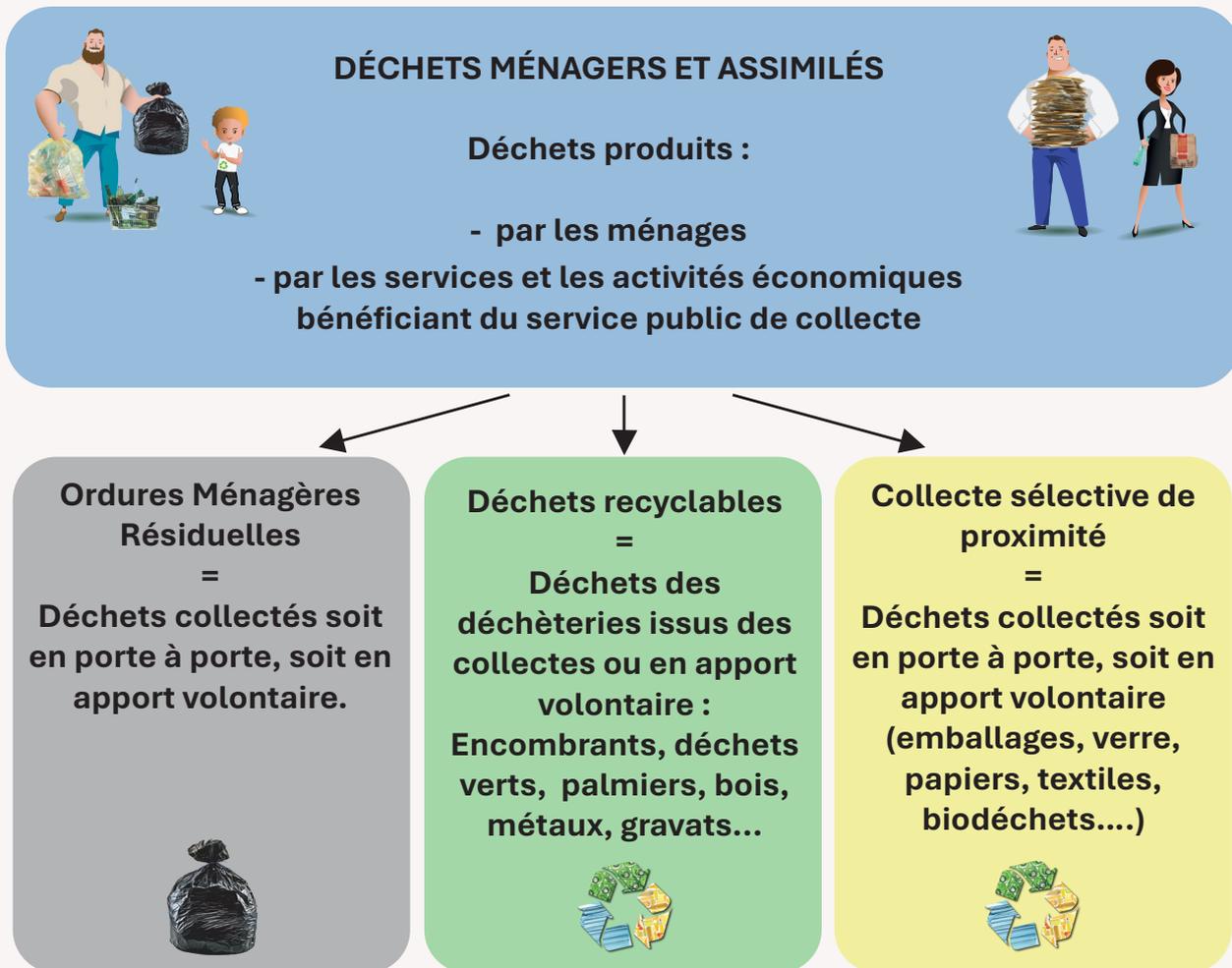
Évolution des déchets recyclables



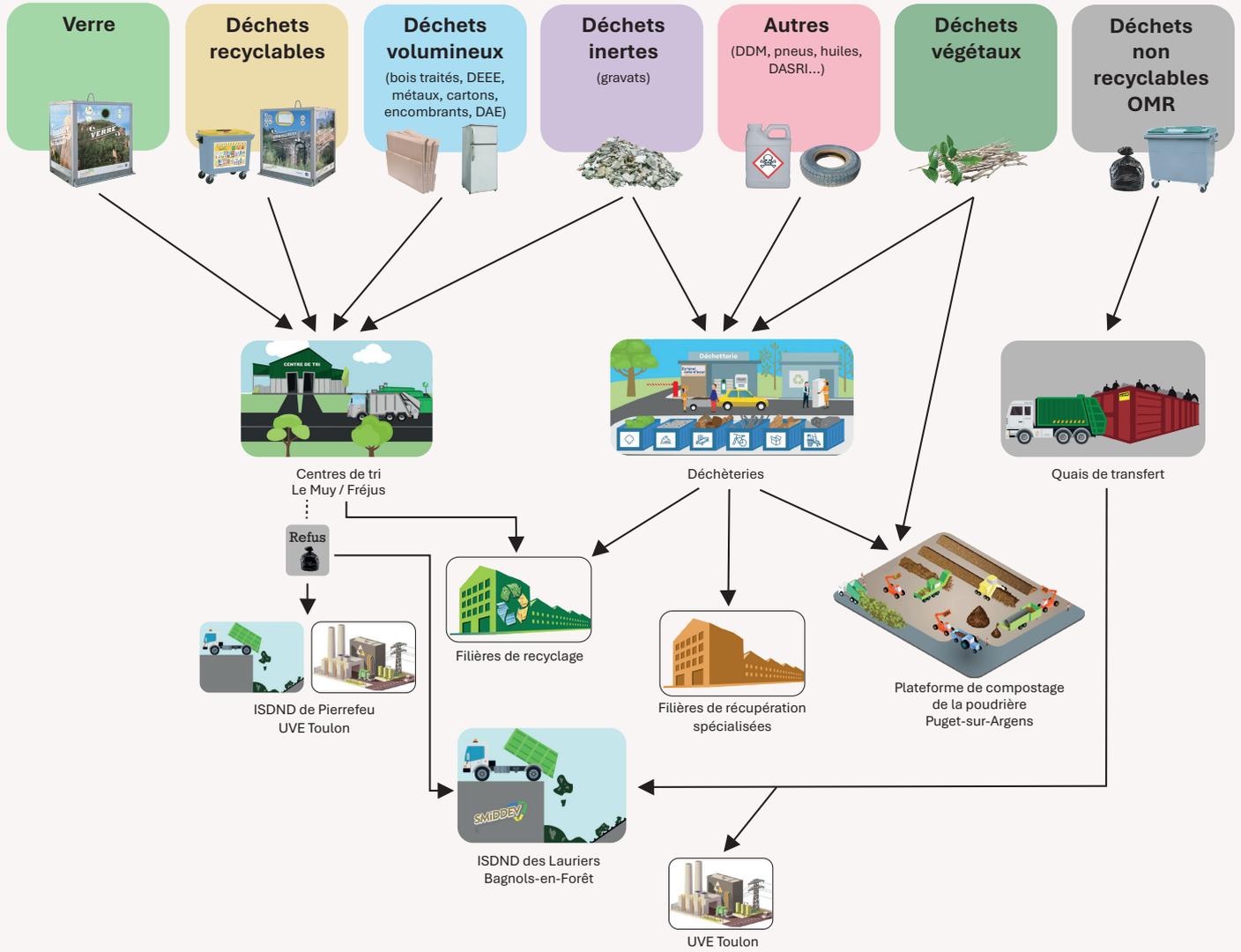
Évolution des OMR



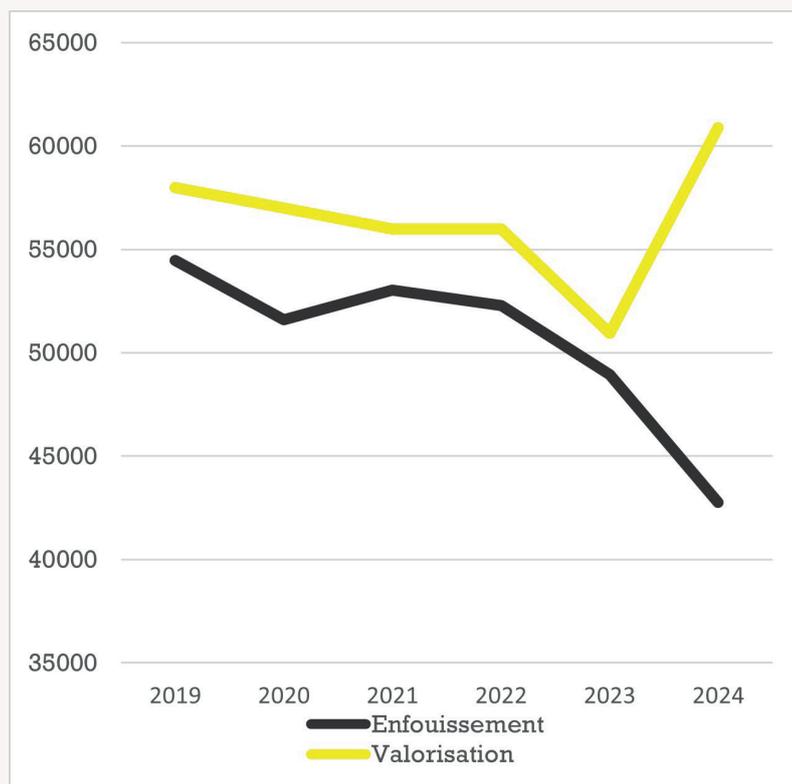
Synoptique des déchets traités par le SMIDDEV



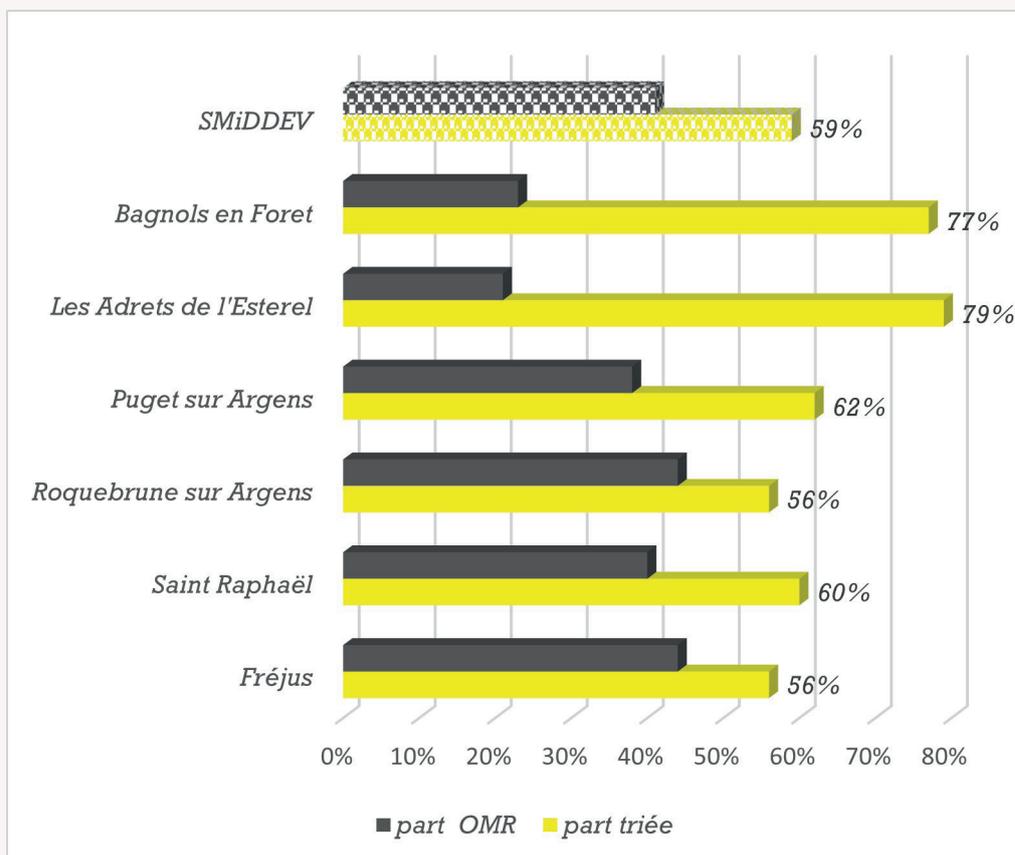
Filières de traitement



Évolution de la production de déchets enfouis - valorisés (en tonnes)



Part de déchets valorisés par commune



2.1 LES DÉCHETS VALORISÉS

Les emballages triés par les administrés dans les bacs et colonnes de tri (verre, cartons, plastiques, aluminium, acier, papier) sont collectés et transportés jusqu'au centre de tri VALEOR au Muy.

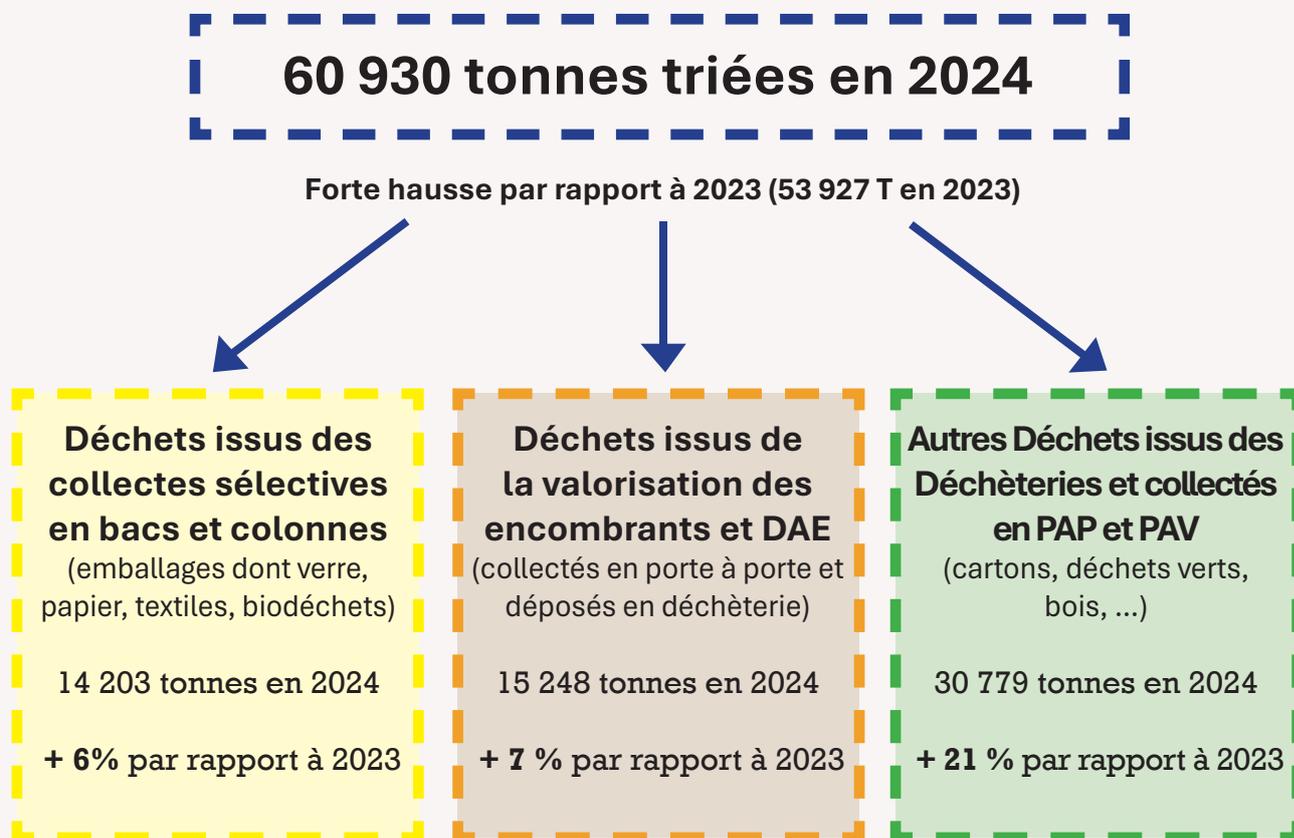
Ils sont alors séparés par catégorie de matériaux puis expédiés vers les filières de recyclage. Il peut y avoir des refus de tri (erreurs de tri par l'habitant/incivisme). Ils sont alors réorientés vers l'ISDND de Pierrefeu du Var ou l'unité de valorisation énergétique de Toulon (UVE).

Les papiers collectés séparément en PAV sont déposés au centre de tri de SOFOVAR à Fréjus (Eco Pôle), qui les conditionne et les transporte chez un papetier pour recyclage.

Quant aux encombrants et DAE issus des collectes en PAP ou des dépôts en déchèteries, ils sont triés et conditionnés à l'Eco Pôle de SOFOVAR à Fréjus, avant d'être acheminés vers les différentes filières de valorisation matière et énergétique. Les refus non valorisables sont enfouis à l'ISDND des Lauriers.

Enfin, les déchets des déchèteries partent vers différentes filières de recyclage et de valorisation selon leur nature (centres de tri Eco Pôle SOFOVAR et Mat'ild à Fréjus, plateforme de compostage du SMIDDEV à Puget-sur-Argens, filières REP-éco-organismes).

Les biodéchets des cantines scolaires, crèches communales et EHPAD sont valorisés par VALEOR sur la plateforme de compostage de Cabasse et sur le centre de préparation de Pierrefeu du Var.





Centre de tri SOFOVAR – Eco-Pôle du Capitou à Fréjus



Déchets triés et conditionnés en Centre de Tri

Contenu bac jaune et colonnes 4m³ en PAP ou en PAV



Déchets issus des armoires à textiles

Contenu colonnes Le Relais (vêtements, linge de maison, sacs, chaussures)



Déchets issus des déchèteries ou en PAP / PAV



CARTONS



BOIS



DÉBLAIS / GRAVATS



MÉTAUX



DÉCHETS VERTS



DEEE *



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



DÉCHETS DE SOINS
À RISQUES INFECTIEUX



ENCOMBRANTS



MOBILIER



* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



Les collectes sélectives de proximité

Les déchets concernés sont ceux issus des collectes en Porte à Porte (PAP) et en Points d'Apport Volontaire (PAV ou colonnes) des collectivités membres. Leur tonnage a augmenté de **6%** par rapport à 2023.

- **Augmentation de la collecte des emballages et papiers collectés en bacs jaunes ou colonnes : +5%** (+2% en 2023) ;

- **Augmentation de la collecte du verre : +6%** (-2% en 2023).

- **Diminution des tonnages issus de la collecte du papier en apport volontaire : -8%** (- 30% en 2023). Une baisse générale et continue des tonnages de papier est constatée au niveau national. Des moyens sont déployés pour agir sur le tri et la collecte des papiers graphiques des établissements publics et autres professionnels, où se trouve l'essentiel des gisements.





Collecte des colonnes de tri



A poster from SMIDDEV with a blue background. At the top, it says 'SMIDDEV' in a stylized font. Below it is a cartoon character with a lightbulb above his head and the text 'Le saviez-vous?'. The main text reads 'LE PAPIER SE TRIE ET SE RECYCLE 5 FOIS !'. There are illustrations of paper stacks, a recycling bin, and a small cartoon character. At the bottom, it says 'Trier c'est écologique et économique !' and provides contact information: 'Contactez-nous 04 98 11 98 80 smiddev.fr'. Logos for CITEO and the 'Eau Verte de la Côte d'Azur' are also present.

Les emballages et les papiers collectés en bacs jaunes ou en colonnes

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| EMBALLAGES et PAPIERS | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| Fréjus | 3 434 | 3 528 | 3 460 | 3 609 | 3 648 | +1% |
| Saint-Raphaël | 2 095 | 2 280 | 2 413 | 2 511 | 2 775 | +11% |
| Roquebrune-sur-Argens | 1 284 | 1 384 | 1 344 | 1 228 | 1 253 | +2% |
| Puget-sur-Argens | 473 | 554 | 575 | 579 | 584 | +1% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 96 | 78 | 104 | 112 | 160 | +43% |
| E.C.A.A. | 7 383 | 7 824 | 7 896 | 8 039 | 8 420 | +5% |
| C.C.P.F.(Bagnols en Forêt) | 102 | 99 | 85 | 101 | 155 | +53% |
| TOTAL SMIDDEV | 7 485 | 7 923 | 7 981 | 8 140 | 8 575 | +5% |



En 2024, les tonnes d'emballages et papiers en bacs jaunes ou en colonnes ont progressé dans chaque commune, avec une hausse de 5% pour le SMIDDEV par rapport à 2023. Toutefois, les refus de tri (mauvaise qualité du tri des ménages) sont en augmentation et représentent 3 963 tonnes des déchets collectés.

Les papiers graphiques collectés en PAV

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| PAPIERS des PAV | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|
| Fréjus | 33 | 71 | 68 | 62 | 67 | +8% |
| Saint-Raphaël | 481 | 465 | 405 | 273 | 238 | -13% |
| Roquebrune-sur-Argens | 45 | 56 | 50 | 48 | 46 | -4% |
| Puget-sur-Argens | 57 | 51 | 45 | 41 | 44 | +7% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 7 | 11 | 13 | 8 | 8 | +0% |
| E.C.A.A. | 624 | 655 | 581 | 432 | 403 | -7% |
| C.C.P.F.(Bagnols en Forêt) | 43 | 69 | 49 | 8 | 0 | -100% |
| TOTAL SMIDDEV | 667 | 724 | 630 | 440 | 403 | -8% |

La production annuelle de papier graphique continue à diminuer : -8% en 2024 (-30% en 2023). Ce constat est fait au niveau national également. Courant 2023, la collecte des papiers graphiques en PAV a été stoppée à Bagnols-en-Forêt, la nouvelle consigne de tri de la CCPF étant de mettre tous les papiers avec les emballages dans les contenants jaunes.



Le verre collecté en PAV

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)



| VERRE | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| Fréjus | 1 436 | 1 577 | 1 757 | 1 796 | 1 879 | +5% |
| Saint-Raphaël | 1 571 | 1 771 | 1 851 | 1 779 | 1 836 | +3% |
| Roquebrune-sur-Argens | 782 | 964 | 1 043 | 1 045 | 1 028 | -1,6% |
| Puget-sur-Argens | 262 | 287 | 294 | 303 | 288 | -5% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 186 | 199 | 135 | 148 | 154 | +4% |
| E.C.A.A. | 4 237 | 4 798 | 5 080 | 5 071 | 5 185 | +2,2% |
| C.C.P.F.(Bagnols en Forêt) | 152 | 160 | 171 | 50 | 259 | +418% |
| TOTAL SMIDDEV | 4 389 | 4 958 | 5 251 | 5 121 | 5 444 | +6% |

La courbe de croissance de la collecte du verre est à la hausse : + 6% en 2024 par rapport à 2023. Le fort taux d'augmentation observé pour Bagnols-en-Forêt en 2024 est lié à la réorientation de tonnages vers le SMIDDEV.

Les textiles collectés en PAV

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| TEXTILES | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|
| Fréjus | 19 | 20 | 40 | 23 | 30 | +30% |
| Saint-Raphaël | 67 | 110 | 125 | 134 | 156 | +16% |
| Roquebrune-sur-Argens | 34 | 52 | 53 | 63 | 70 | +11% |
| Puget-sur-Argens | 14 | 33 | 36 | 51 | 52 | +2% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 3 | 6 | 8 | 7 | 11 | +57% |
| E.C.A.A. | 137 | 221 | 261 | 278 | 319 | +15% |
| C.C.P.F.(Bagnols en Forêt)* | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| TOTAL SMIDDEV | 137 | 221 | 261 | 278 | 319 | +15% |

* Les tonnages collectés sur Bagnols-en-Forêt n'ont pas été communiqués au SMIDDEV

Pour rappel, les colonnes à textiles sont gratuitement mises en place et collectées par l'éco organisme agréé Refashion (partenaire du SMIDDEV) et les prestataires de collecte (partenaire d'ECAA et de CCPF). Depuis 2020 Le Relais collecte sur ECAA et depuis 2021 Montagn'Habits Emploi Solidarité sur Bagnols-en-Forêt. Les textiles, linges, chaussures ainsi collectés sont destinés soit au réemploi, soit au recyclage, par exemple en chiffons pour l'industrie, en isolants, ou en fils synthétiques pour la fabrication de nouveaux textiles. Une partie peut être valorisée énergétiquement (CSR).



Les biodéchets alimentaires collectés en PAP

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| BIODECHETS | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------------------|
| Fréjus | 39 | 44 | 38 | 31 | 67 | +116% |
| Saint-Raphaël | 32 | 45 | 39 | 56 | 53 | -5% |
| Roquebrune-sur-Argens | 12 | 9 | 0 | 39 | 23 | -40% |
| Puget-sur-Argens | 29 | 33 | 29 | 19 | 19 | +0% |
| Les Adrets-de-l'Estérel | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | +0% |
| E.C.A.A. | 112 | 131 | 106 | 145 | 163 | +12% |
| C.C.P.F.(Bagnols en Forêt)* | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| TOTAL SMIDDEV | 112 | 131 | 106 | 145 | 163 | +12% |

* Aucune collecte spécifique n'a été signalée au SMIDDEV

Estérel Côte d'Azur Agglomération a mis en place la collecte des biodéchets alimentaires dans les écoles et certains établissements publics de son territoire depuis 2018. Au total, 163 tonnes de biodéchets ont été collectées et valorisées en 2024 (145 tonnes en 2023).

Afin de soustraire les biodéchets des collectes de déchets ménagers résiduels, Estérel Côte d'Azur Agglomération a lancé une étude technico-économique qui lui permettra d'orienter ses décisions sur les modes de collecte des biodéchets adaptés à son territoire fin 2025. La Communauté de Communes du Pays de Fayence n'envisage pas de collecte spécifique des biodéchets.

Le SMIDDEV poursuit le développement de ses opérations de prévention (acquisition de composteurs individuels et collectifs) et renforce sa démarche d'information/sensibilisation sur le thème des biodéchets et du compostage. Dans cette optique, il est engagé auprès de la Région et de l'ADEME dans des actions échelonnées sur plusieurs années (plan local de prévention, contrat d'objectifs, appel à projet).

Les opérations de prévention menées par le SMIDDEV sur le compostage individuel et collectif ont permis d'éviter environ 1 395 tonnes de biodéchets à collecter et à traiter par les collectivités.



Les encombrants et déchets d'activités économiques collectés en PAP et en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| ENCOMBRANTS | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|
| Fréjus | 8 177 | 8 016 | 7 748 | 7 680 | 7 879 | +3% |
| Saint-Raphaël | 4 286 | 4 989 | 3 766 | 3 391 | 3 837 | +13% |
| Roquebrune-sur-Argens | 2 064 | 1 898 | 1 826 | 1 680 | 1 723 | +3% |
| Puget-sur-Argens | 1 332 | 1 041 | 1 174 | 1 047 | 1 243 | +19% |
| Les Adrets-de-l'Estérel | 373 | 387 | 429 | 317 | 366 | +15% |
| E.C.A.A. | 16 232 | 16 331 | 14 943 | 14 115 | 15 048 | +7% |
| C.C.P.F.(Bagnols en Forêt) | 140 | 130 | 148 | 177 | 200 | +13% |
| TOTAL SMIDDEV | 16 372 | 16 461 | 15 091 | 14 292 | 15 248 | +7% |

Sur la base d'une répartition 50/50 entre Roquebrune et Puget-sur-Argens pour les apports en déchèterie de Puget-sur-Argens

11 316 tonnes ont été collectées dans les déchèteries (10 235 tonnes en 2023) et 3 932 tonnes en porte à porte (4 057 tonnes en 2023).

La quantité des encombrants et Déchets d'Activités Economiques (D.A.E) traitée en 2024 est importante. Elle a augmenté de 7 % par rapport à 2023 (+ 956 tonnes), en lien avec les inondations d'octobre 2024.

Sur ces tonnages, une majorité a été recyclée (60% en valorisation matière, 32% en valorisation énergétique).

L'objectif du Plan Régional est de réduire les tonnages d'encombrants et DAE, notamment les apports des professionnels en déchèteries communautaires pour les reporter sur des déchèteries professionnelles privées. **Il convient d'envisager des mesures pour réduire encore ces tonnages de DAE collectés en porte à porte et en déchèteries communautaires, notamment par le biais des règlements de collectes.**

La baisse des tonnages collectés en porte à porte et en déchèteries, permettra de réduire les coûts de traitement (232 € TTC par tonne).



Collecte des encombrants en porte-à-porte



Les déchets collectés en déchèteries

Hors encombrants (cartons*, déchets verts*, DEEE, mobilier, bois, gravats, métaux, palmiers, DDS, piles, pneus, sport, bricolage, jardin, jouets,...)

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| DECHETS DES DECHETERIES | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|
| Fréjus | 7 747 | 8 733 | 8 817 | 9 025 | 11 137 | +23% |
| Saint-Raphaël | 11 258 | 10 699 | 10 871 | 9 521 | 10 797 | +13% |
| Roquebrune-sur-Argens | 5 076 | 4 069 | 3 816 | 3 277 | 3 894 | +19% |
| Puget-sur-Argens | 2 613 | 2 051 | 2 224 | 1 778 | 1 964 | +10% |
| Les Adrets-de-l'Estérel | 2 547 | 2 471 | 2 049 | 1 442 | 1 660 | +15% |
| E.C.A.A. | 29 241 | 28 023 | 27 777 | 25 043 | 29 452 | +18% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 1 197 | 450 | 379 | 468 | 1 299 | +178% |
| TOTAL SMIDDEV | 30 438 | 28 473 | 28 156 | 25 511 | 30 751 | +21% |

* Tonnages PAP et PAV compris

Sur la base d'une répartition 50/50 entre Roquebrune et Puget-sur-Argens pour la déchèterie de Puget-sur-Argens.

Certains déchets de Bagnols-en-Forêt n'ont pas été comptabilisés avant juin 2024 : déchets verts, gravats sales, métaux ainsi que mobilier, pneus, piles et cartouches d'impression.

Ces déchets sont essentiellement triés et collectés en déchèteries par les collectivités membres, avec, pour certains, des collectes également en PAP (déchets verts, cartons, DEEE) et en PAV (colonnes à cartons en développement depuis 2022).

En 2024, 5 240 tonnes de plus qu'en 2023 ont été collectées, soit une hausse de 21% par rapport à 2023 (après une baisse de 9% en 2023 par rapport à 2022).

Seules les tonnes de cartons et de métaux ont diminué par rapport à 2023.

Plusieurs explications possibles à la hausse globale du taux de tri :

- Plus d'apports de gravats, de déchets de chantiers et de plâtre (+ 2 630 tonnes)
- L'augmentation des tonnages des déchets verts (+ 2 540 tonnes)
- La mise en place de nouvelles filières de récupération pour les articles de sports et de bricolage/jardinage et pour les déchets du bâtiment à partir d'octobre 2024.



Les déchets verts collectés en déchèteries et en PAP

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| DECHETS VERTS | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
| Fréjus | 4 713 | 5 067 | 4 714 | 4 762 | 5 210 | +9% |
| Saint-Raphaël | 6 825 | 6 536 | 5 940 | 4 652 | 5 315 | +14% |
| Roquebrune-sur-Argens | 3 042 | 2 338 | 1 886 | 1 688 | 2 189 | +30% |
| Puget-sur-Argens | 885 | 548 | 548 | 531 | 611 | +15% |
| Les Adrets-de-l'Estérel | 1 385 | 1 105 | 993 | 593 | 641 | +8% |
| E.C.A.A. | 16 850 | 15 594 | 14 081 | 12 226 | 13 966 | +14% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt)* | 630 | - | - | - | 801 | |
| TOTAL SMIDDEV | 17 480 | 15 594 | 14 081 | 12 226 | 14 767 | +21% |

* Certains tonnages collectés sur Bagnols-en-Forêt n'ont pas été communiqués au SMIDDEV

Les déchets verts constituent toujours le troisième déchet produit sur le territoire, après les ordures ménagères et les encombrants/DAE.

Après trois années de baisse régulière, liée aux épisodes de sécheresse, **le tonnage des déchets verts a augmenté de 21% en 2024 (+2 540 tonnes) par rapport à 2023.** Cette hausse s'explique par une pluviométrie plus importante en 2024, favorisant le développement des végétaux et donc les tailles.

8 768 tonnes ont été collectées dans les déchèteries et 6 000 tonnes en porte à porte (Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens). Des bacs à couvercle orange sont fournis par ECAA, pour des collectes hebdomadaires.

Afin de réduire les tonnages de déchets verts, le SMIDDEV est engagé, dans le cadre des contrats d'objectifs SMIDDEV/Région et des Plans Locaux de Prévention et de Gestion des Déchets, dans des actions de développement du compostage (individuel et collectif) et de prévention (gestion différenciée des jardins et espaces verts communaux).



Le bois collecté en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| BOIS | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------------------|
| Fréjus | 950 | 962 | 712 | 682 | 725 | +6% |
| Saint-Raphaël | 614 | 722 | 695 | 604 | 573 | -5% |
| Roquebrune-sur-Argens | 406 | 414 | 402 | 331 | 334 | +1% |
| Puget-sur-Argens | 363 | 368 | 390 | 310 | 313 | +1% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 244 | 222 | 176 | 150 | 173 | +15% |
| E.C.A.A. | 2 577 | 2 688 | 2 375 | 2 077 | 2 118 | +2% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 108 | 114 | 105 | 130 | 137 | +5% |
| TOTAL SMIDDEV | 2 685 | 2 802 | 2 480 | 2 207 | 2 255 | +2% |

Le tonnage du bois a augmenté de 2 % par rapport à 2023 (+48 tonnes) mais reste toujours inférieur à celui de 2020 - 2022 (-225 tonnes par rapport à 2022).

Il avait baissé de 11 % en 2022 et en 2023, en lien avec un meilleur tri des meubles en bois dans la benne à mobilier de la déchèterie de Fréjus notamment.



Le carton collecté en déchèteries, en PAV et en PAP

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| CARTON | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------------------|
| Fréjus | 607 | 697 | 735 | 825 | 696 | -16% |
| Saint-Raphaël | 293 | 400 | 424 | 426 | 386 | -9% |
| Roquebrune-sur-Argens | 79 | 130 | 243 | 280 | 353 | +26% |
| Puget-sur-Argens | 66 | 70 | 98 | 90 | 86 | -4% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 40 | 48 | 49 | 46 | 52 | +13% |
| E.C.A.A. | 1 085 | 1 345 | 1 548 | 1 667 | 1 573 | -6% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 28 | 30 | 29 | 29 | 31 | +7% |
| TOTAL SMIDDEV | 1 113 | 1 375 | 1 577 | 1 696 | 1 604 | -5% |

Après une croissance continue depuis 2020, le tonnage de carton a baissé de 5% en 2024, soit - 92 tonnes (+8% en 2023).

Ceci peut s'expliquer par l'exclusion de certains professionnels gros producteurs du périmètre de la collecte réalisée par ECAA depuis fin 2023/début 2024.

556 tonnes ont été collectées dans les déchèteries, 1 048 tonnes dans les colonnes de 4 m3 et les bacs jaunes des professionnels.



Les gravats inertes collectés en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| GRAVATS INERTES | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|---------------------|
| Fréjus | 630 | 564 | 210 | 85 | 11 | -87% |
| Saint-Raphaël | 220 | 203 | 40 | 683 | 952 | +39% |
| Roquebrune-sur-Argens | 772 | 286 | 73 | 400 | 444 | +11% |
| Puget-sur-Argens | 663 | 252 | 50 | 354 | 427 | +21% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 490 | 435 | 207 | 287 | 423 | +47% |
| E.C.A.A. | 2 775 | 1 740 | 580 | 1 809 | 2 257 | +25% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 188 | 229 | 164 | 235 | 149 | -37% |
| TOTAL SMIDDEV | 2 963 | 1 969 | 744 | 2 044 | 2 406 | +18% |

Les gravats sales et balayures collectés en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| GRAVATS SALES | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| Fréjus | 65 | 450 | 250 | 1033 | 2 816 | +173% |
| Saint-Raphaël | 1879 | 1234 | 2207 | 1551 | 1 989 | +28% |
| Roquebrune-sur-Argens | 222 | 556 | 776 | 144 | 90 | -38% |
| Puget-sur-Argens | 85 | 473 | 706 | 64 | 45 | -30% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 6 | 168 | 262 | 35 | 52 | +49% |
| E.C.A.A. | 2 257 | 2 881 | 4 201 | 2 827 | 4 992 | +77% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 106 | 4 | 12 | 8 | 100 | +1150% |
| TOTAL SMIDDEV | 2 363 | 2 885 | 4 213 | 2 835 | 5 092 | +80% |

Le plâtre collecté en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| PLATRE | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------------|
| Fréjus | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Saint-Raphaël | 0 | 0 | 0 | 2 | 6 | +200% |
| Roquebrune-sur-Argens | 37 | 7 | 2 | 0 | 0 | |
| Puget-sur-Argens | 37 | 7 | 2 | 0 | 0 | |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 53 | 8 | 12 | 51 | 59 | +16% |
| E.C.A.A. | 127 | 22 | 16 | 53 | 65 | +23% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| TOTAL SMIDDEV | 127 | 22 | 16 | 53 | 65 | +23% |

En 2024, les tonnages de tous les gravats ont fortement augmenté. Au total, ce sont 2 630 tonnes de gravats en plus qui ont été déposées en déchèteries par rapport à 2023.



Le mobilier et DEA collectés en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)



| AMEUBLEMENT | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------------------|
| Fréjus | 18 | 243 | 637 | 780 | 808 | +4% |
| Saint-Raphaël | 555 | 718 | 720 | 767 | 693 | -10% |
| Roquebrune-sur-Argens | 225 | 179 | 249 | 277 | 305 | +10% |
| Puget-sur-Argens | 225 | 179 | 249 | 277 | 305 | +10% |
| Les Adrets-de-l'Estérel | 120 | 159 | 167 | 141 | 143 | +1% |
| E.C.A.A. | 1 143 | 1 478 | 2 022 | 2 242 | 2 254 | +1% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt)* | | | | | | |
| TOTAL SMIDDEV | 1 143 | 1 478 | 2 022 | 2 242 | 2 254 | +1% |

* Certains tonnages collectés sur Bagnols-en-Forêt n'ont pas été communiqués au SMIDDEV

Le tonnage de mobilier et DEA a augmenté de 1% par rapport à 2023 (+11% en 2023 par rapport à 2022).

Les DEEE collectés en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)



| DEEE | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------------------|
| Fréjus | 291 | 281 | 294 | 298 | 334 | +12% |
| Saint-Raphaël | 352 | 337 | 307 | 324 | 376 | +16% |
| Roquebrune-sur-Argens | 64 | 75 | 100 | 86 | 99 | +15% |
| Puget-sur-Argens | 64 | 75 | 100 | 86 | 99 | +15% |
| Les Adrets-de-l'Estérel | 67 | 63 | 60 | 48 | 27 | -44% |
| E.C.A.A. | 838 | 831 | 861 | 842 | 935 | +11% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 48 | 48 | 46 | 49 | 38 | -22% |
| TOTAL SMIDDEV | 886 | 879 | 907 | 891 | 973 | +9% |

Le tonnage de DEEE a augmenté de 9% par rapport à 2023 (+82 tonnes), malgré de fortes chutes sur les déchèteries des Adrets-de-l'Estérel et de Bagnols-en-Forêt, qui ont subi une importante recrudescence des pillages et dégradations sur la zone des DEEE.

Les métaux collectés en déchèteries

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)



| METAUX | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|------------------------------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------------------|
| Fréjus | 363 | 314 | 306 | 296 | 278 | -6% |
| Saint-Raphaël | 269 | 291 | 280 | 273 | 251 | -8% |
| Roquebrune-sur-Argens | 103 | 11 | 0 | 0 | 0,4 | |
| Puget-sur-Argens | 103 | 11 | 0 | 0 | 0 | |
| Les Adrets-de-l'Estérel | 97 | 151 | 55 | 39 | 46 | +18% |
| E.C.A.A. | 935 | 778 | 641 | 608 | 575 | -5% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt)* | 66 | | | | 26 | |
| TOTAL SMIDDEV | 1 001 | 778 | 641 | 608 | 601 | -1% |

* Certains tonnages collectés sur Bagnols-en-Forêt n'ont pas été communiqués au SMIDDEV

Le tonnage des métaux continue à baisser : -1%, soit 7 tonnes de moins qu'en 2023 (-33 tonnes en 2023 et -131 tonnes en 2022 par rapport aux années précédentes), en lien notamment avec l'arrêt de la collecte en déchèterie à Puget-sur-Argens depuis mars 2021. Il est toutefois constaté une baisse générale des tonnages dans les déchèteries, hormis celle des Adrets-de-l'Estérel.

2.2 LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES TRAITÉES



L'enfouissement : une solution ultime pour les déchets non valorisables

Les Installations de **S**torage des **D**échets **N**on **D**angereux sont des installations habilitées à recevoir et à stocker des déchets ménagers et assimilés. Ce sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale.

Ces installations sont réalisées selon des règles précises d'imperméabilité. Elles permettent d'isoler les déchets acceptés du milieu qui les entoure et d'éviter toute contamination du sol, en supprimant leur contact direct avec le sol (par l'eau en particulier) à l'aide d'argile et de géomembranes et en récupérant les liquides polluants (lixiviats) et le biogaz issu de leur fermentation.

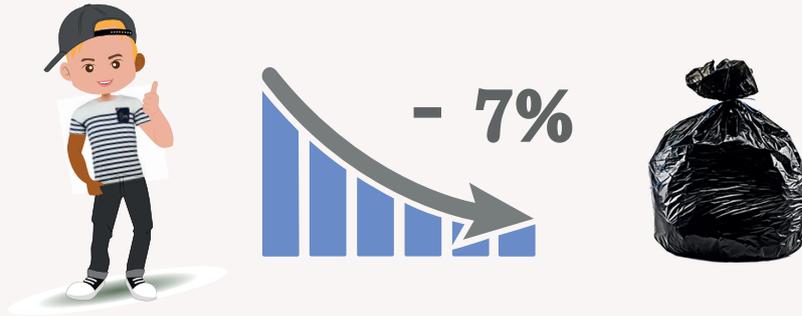
Les refus de tri des encombrants/DAE ont été enfouis en 2024 à l'ISDND des Lauriers de Bagnols-en-Forêt.

Les refus de tri du centre de tri (collectes sélectives des emballages) non valorisables ont été enfouis en 2024 à l'ISDND de Pierrefeu.

On enregistre une forte diminution du tonnage global des déchets enfouis en ISDND de 2023 à 2024 (-13%, soit 6 160 tonnes en moins).

La quantité de Déchets Ménagers et Assimilés du territoire du SMiDDEV qui a été enfouie (y compris les refus de tri des encombrants et de toutes les collectes sélectives) au cours de l'année 2024 s'élève à : **42 770 tonnes (contre 48 930 en 2023).**





En 2024, la production d'Ordures Ménagères Résiduelles a diminué de 7% par rapport à 2023, soit une baisse de 3 208 tonnes.

Ces déchets ont été traités à l'ISDND des Lauriers (38 244 tonnes) et à l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulon (4 484 tonnes).

Évolution de 2020 à 2024 (en tonnes)

| OMR | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|
| Fréjus | 22 560 | 23 080 | 22 429 | 20 961 | 19 507 | -7% |
| Saint-Raphaël | 14 680 | 15 009 | 15 218 | 14 098 | 13 225 | -6% |
| Roquebrune-sur-Argens | 7 284 | 7 710 | 7 202 | 6 736 | 6 194 | -8% |
| Puget-sur-Argens | 2 910 | 3 020 | 2 904 | 2 748 | 2 597 | -5% |
| Les Adrets-de-l'Esterel | 900 | 891 | 802 | 719 | 633 | -12% |
| E.C.A.A. | 48 334 | 49 710 | 48 556 | 45 262 | 42 156 | -7% |
| C.C.P.F.(Bagnols-en-Forêt) | 834 | 940 | 772 | 674 | 572 | -15% |
| TOTAL SMIDDEV | 49 168 | 50 650 | 49 328 | 45 936 | 42 728 | -7% |



La quantité des ordures ménagères résiduelles traitée en 2024 est de 42 728 tonnes, dont :

- 58 tonnes pré-triées à l'ISDND et réorientées vers des filières de valorisation énergétique
- 4 484 tonnes orientées vers l'unité de valorisation énergétique du SITMAT à Toulon
- Soit un total d'ordures ménagères enfouies de : **38 186 tonnes en 2024** (45 103 T en 2023).

► **Soit une baisse des tonnages d'OMR enfouies de 15% entre 2023 et 2024.**

Cette baisse s'explique par l'orientation d'une partie des tonnages vers l'Unité de Valorisation Energétique de Toulon, le pré-tri des OMR mis en place à l'ISDND des Lauriers et la mise en œuvre progressive d'actions en faveur de la prévention et du tri des déchets.

La quantité d'OMR produites sur le territoire du SMIDDEV en 2024 est de 338 kg/habitant (373 kg par habitant en 2023).

En 2022 (dernières références publiées), la moyenne de la région PACA était de 350 kg par habitant et la moyenne nationale de 246 kg par habitant par an.

**Prévention des déchets ménagers et assimilés :
indice de réduction des quantités produites avec une base 100 en 2010**

| | 2010 | 2022 | 2023 | 2024 | Objectif 2025 de la loi TECV | Objectif 2030 de la loi AGECE |
|------------------------------|-------|------|------|------------|------------------------------|-------------------------------|
| Kg/hab de DMA produits | 1 025 | 877 | 810 | 821 | | |
| IRD | | 86 | 79 | 80 | | |
| Evolution par rapport à 2010 | | -14% | -21% | -20% | -10% | -15% |

L'objectif de la loi pour la transition énergétique de réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) produits par habitant (entre 2010 et 2020) a été atteint : la production de déchets annuelle par habitant, qui était de 1 025 kg en 2010, a atteint 821 kg en 2024 (soit -20% - Indice de réduction : 80).

59% des déchets du territoire ont été valorisés (objectif 2020 dépassé).

Le prochain objectif est de 65% de déchets recyclés à l'échéance 2025.



Objectif 2025 :
65% de déchets recyclés

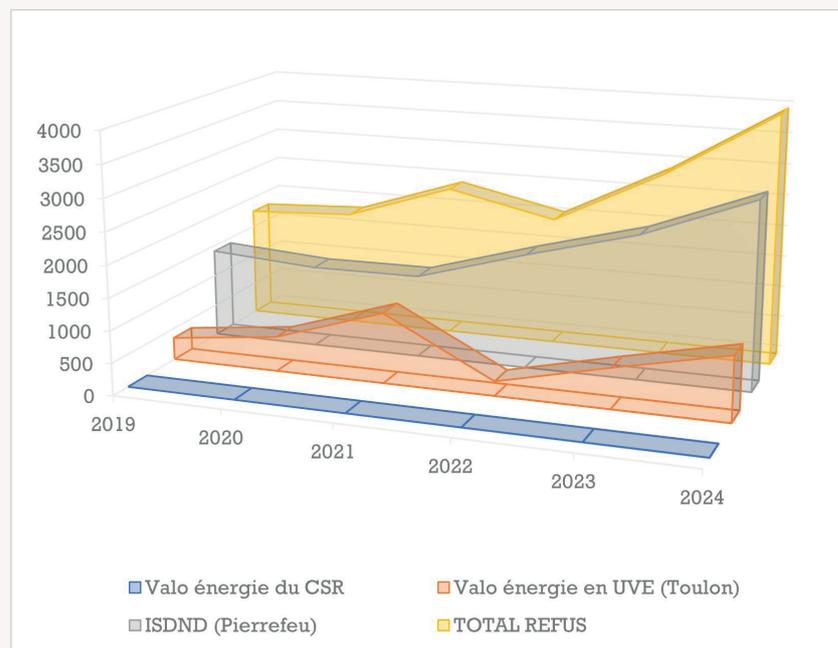


2.3 LES REFUS DE TRI

Les refus de tri sont les déchets non conformes au cahier des charges des centres de tri. Ils rendent impropre la valorisation du flux de matériaux attendu. Ils sont principalement liés aux erreurs de tri des citoyens et aux pertes inhérentes au process de tri. Ils sont soit enfouis en ISDND, soit incinérés avec valorisation énergétique.

Les refus de tri issus de la collecte sélective des emballages légers et cartons

Évolution de la quantité des refus de tri des emballages et cartons (en tonnes)



Exemple de cause de refus du bac jaune lors de la collecte sélective suite à des erreurs de tri.



Les déchets déposés dans les « bacs jaunes » ou les colonnes à emballages et à cartons sont collectés en porte à porte ou en apport volontaire. Au centre de tri Valeor au Muy, les déchets sont triés par familles de matériaux et conditionnés pour le stockage avant transport par les repreneurs.

La part non conforme des déchets (liée aux erreurs de tri des usagers, aux dépôts de sacs noirs d'OMR et à la qualité du process de la chaîne de tri) n'est pas acceptée par les usines de recyclage.

Ces refus sont dirigés vers des usines de valorisation matière pour les déchets non conformes mais recyclables, des unités de valorisation énergétique et des ISDND.

La quantité des refus de tri d'emballages et cartons non valorisables enfouie à l'ISDND de Pierrefeu du Var est de 2 949 tonnes en 2024 (2 275 tonnes en 2023).

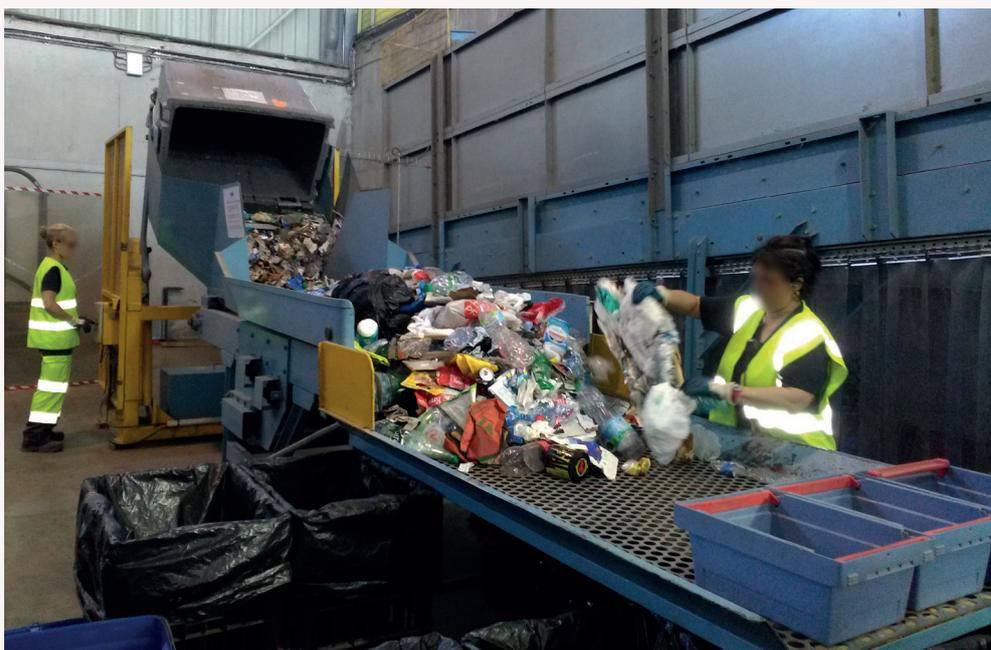
Soit une hausse de 30% des refus de tri enfouis entre 2023 et 2024 (26 % en 2023).

La quantité des refus de tri d'emballages et cartons valorisée énergétiquement à l'UVE de Toulon, est de 1 014 tonnes en 2024 (635 tonnes en 2023).

La part de refus sur le total des tonnes d'emballages et de cartons collectés est de 39% en 2024, entraînant :

- une baisse du taux de valorisation
- une réduction des recettes issues des soutiens financiers à la tonne triée versés par Adelphe
- une réduction des recettes issues de la vente des matériaux recyclables.

La moyenne nationale du taux de refus de tri est également en hausse générale depuis l'élargissement des consignes de tri à « tous les emballages ».



*Caractérisation au centre de tri du Muy
(Analyse d'un échantillon de déchets prélevés sur une collecte de bacs jaunes)*



Les refus de tri issus de la collecte des encombrants et D.A.E

Les Encombrants et les DAE (Déchets d'Activités Economiques) sont collectés en porte à porte ou en apport volontaire en déchèteries et triés au centre de tri de SOFOVAR à Fréjus.

La quantité des refus d'encombrants et DAE enfouis en 2024 est de 1 241 tonnes, soit 8% des tonnes collectées. Elle est stable par rapport à 2023.

La quantité d'encombrants et DAE pouvant être valorisée énergétiquement est de 4 715 tonnes en 2024 (635 tonnes en 2023), soit 32% des tonnes collectées.



Les refus de tri issus des collectes en déchèteries

Les refus de tri des autres déchets collectés en déchèteries concernent essentiellement les gravats sales, le mobilier (DEA) et les DEEE.

La quantité des gravats sales enfouis en 2024 est de 187 tonnes (ce qui représente 4% des tonnes collectées), celle du mobilier-DEA de 113 tonnes (5% des tonnes collectées) et celle des DEEE de 92 tonnes (9% des tonnes collectées).

La quantité de tous les autres déchets collectés en déchèteries pouvant être valorisés énergétiquement est de 2 290 tonnes en 2024, soit 8% des tonnes collectées.



Répartition des déchets traités en enfouissement par type de déchets

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
| Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) | 49 113 | 50 593 | 49 271 | 45 103 | 38 186 | -15% |
| Refus de tri encombrants- DAE enfouis | 1 144 | 1 126 | 1 207 | 1 243 | 1 241 | -0,2% |
| Refus de tri toutes collectes sélectives enfouis + déchèteries | 1 294 | 1 306 | 1 812 | 2 584 | 3 343 | +29% |
| TOTAL SMIDDEV | 51 551 | 53 025 | 52 290 | 48 930 | 42 770 | -13% |

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

DAE : Déchets Activités Économiques (anciennement Déchets Industriels Banals)



Indice de Réduction des Déchets (IRD) Non Dangereux non inertes admis en ISDND

| | 2010 | 2022 | 2023 | 2024 | Objectif 2025 de la loi TECV |
|------------------------------------|--------|--------|--------|---------------|---------------------------------|
| Tonnage DND non inertes enfouis | 89 352 | 52 290 | 48 930 | 42 770 | |
| IRD DND non inertes | | 59 | 54 | 48 | -50% |
| Evolution par rapport à 2010 | | -41% | -45% | -52% | -50% |



2.4 GESTION DES SITES SMIDDEV

(Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

ISDND DES LAURIERS

Bagnols-en-Forêt

Maintenance du site de l'ISDND des Lauriers

Rappels historiques :

L'activité d'exploitation du site de l'ISDND des Lauriers a été stoppée fin 2011.

A compter de cette date, les ordures ménagères résiduelles des communes associées ont été acheminées sur le site de l'ISDND du Balançon au Cannet-des-Maures pour y être enfouies jusqu'au 7 août 2018, puis sur l'ISDND de Septèmes-les-Vallons jusqu'au 31 décembre 2018.

Dans la perspective d'une reprise d'activité, le SMIDDEV a continué à assurer la maintenance du site (stations d'épuration, traitements des lixiviats, réseau de biogaz, torchère, surveillance du site).

2019 marque la réouverture du site avec de nouveau l'accueil de déchets ménagers résiduels.

L'exploitation de la rehausse du site 3, ainsi que la post-exploitation des anciens sites, ont été confiées à VALSUD dans le cadre d'un marché public de prestations de services. Sa capacité annuelle d'accueil des ordures ménagères résiduelles est de 80 000 tonnes/an.



En 2024, le site est alors :

- en exploitation pour le casier en rehausse du site 3

- en post-exploitation pour les anciens casiers désormais fermés.

Les opérations de maintenance qui, jusqu'en 2018 concernaient uniquement des casiers fermés, s'étendent depuis le 1^{er} janvier 2019 aux prestations liées au nouveau casier en exploitation.

Les obligations du SMIDDEV en la matière sont décrites dans l'arrêté préfectoral du 29 juin 2018.





Zoom sur le traitement des lixiviats*

*Le lixiviat est le liquide résiduel engendré par la percolation de l'eau et des liquides à travers une zone de stockage de déchets. Riches en matière organique et en éléments traces, ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent être soigneusement collectés et traités.

Maintenance ISDND – Zoom traitement des lixiviats

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| Pluviométrie en mm | 683 | 534 | 417 | 411 | 1 081 |
| Lixiviats traités en m3 | 55 414 | 42 893 | 22 895 | 24 996 | 46 340 |

Le volume de lixiviats traités en 2024 (46 340m3) est quasiment le double que celui de 2023 (24 996m3).

La forte pluviométrie de cette année (plus de 1 000mm) est la principale cause de cette augmentation significative du volume des lixiviats produits (+85% par rapport à 2023).

Des équipements modernes de traitement ont été mis en place en 2019 : 1 station d'épuration biologique, 1 évapoconcentrateur couplé à 1 chaudière à biogaz permettant sa valorisation.

L'ancienne station de traitement d'osmose inverse, toujours fonctionnelle, a été conservée dans l'optique d'un renfort ponctuel en cas de fortes pluviométries (type épisode méditerranéen).



Pré-tri et contrôle des déchets déposés sur l'ISDND

A l'arrivée des OMR sur le casier d'enfouissement, l'exploitant réalise un pré-tri permettant d'extraire les déchets non conformes les plus grossiers afin de les rediriger vers des filières de valorisation.

En 2024, 58 tonnes de déchets ont été pré-triées par Valsud sur l'aire de dépôt (essentiellement des cartons, des métaux et des pneus) et réorientées vers des filières de valorisation.

Par ailleurs, un agent SMIDDEV est affecté quotidiennement au contrôle des déchets entrants.

En cas de non-conformité, plusieurs solutions peuvent intervenir :

- Refus de l'apport à la pesée
- Rechargement du dépôt et refus
- Pré tri des non-conformités et dépôt dans les bennes exportées dans les sites de valorisation
- Pré tri des non-conformités et demande aux transporteurs de recharger leur dépôt.

Des constats de non-conformité avec photos à l'appui et demande de mesures correctives sont envoyés régulièrement aux apporteurs : collectivités membres et clients privés.

En 2024, 447 bennes ont été signalées par les agents du SMIDDEV (contre 880 en 2023), pour avoir collecté et déversé des déchets non conformes.

nombre de bennes signalées non conformes

| Communes | Fréjus-Roquebrune | St Raphael | Roquebrune | Puget sur Argens | Les Adrets de l'Esterel | E.C.A.A. | C.C.P.F. Bagnols | TOTAL membres | TOTAL Clients |
|---------------|-------------------|------------|------------|------------------|-------------------------|----------|------------------|---------------|---------------|
| Quantité 2024 | 152 | 55 | 76 | 52 | 14 | 349 | 2 | 351 | 99 |

La diminution de ces déchargements est de -49% par rapport à 2023.

L'ISDND des Lauriers a accueilli ses derniers déchets le 28 février 2025 et a cessé définitivement son activité d'enfouissement.

A compter du 1^{er} mars 2025, l'ensemble du site sera en phase dite de post-exploitation pour une durée minimale de 30 ans.



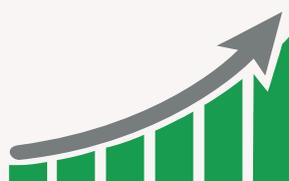
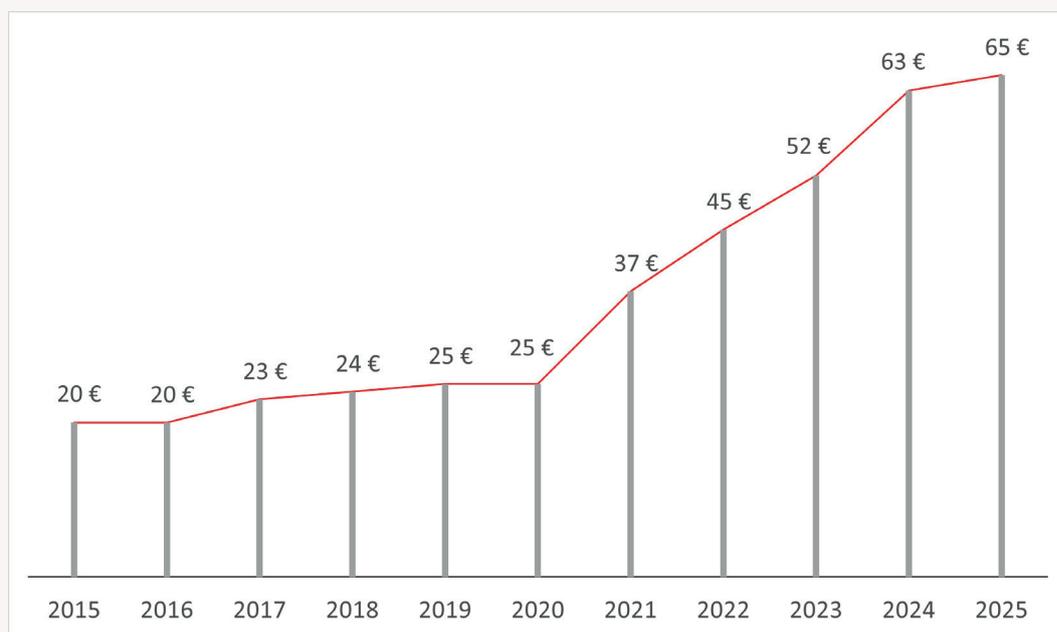
Parallèlement, le SMiDDEV a poursuivi le projet d'une Unité de Valorisation Multifilières (UVM), intégré au plan régional de prévention et de gestion des déchets approuvé le 29 juin 2019, lui-même intégré au SRADDET. L'objectif est de réduire à 20% le taux de déchets ménagers et assimilés enfouis. La construction de l'usine est achevée et elle a accueilli ses premiers déchets en mars 2025.

Enfin, le SMiDDEV est membre de la SPL Vallon des Pins chargée de l'exploitation de l'ISDND contigüe au site des Lauriers qui a ouvert en avril 2022.

Cette stratégie globale sur l'ISDND de Bagnols-en-Forêt, couplant unité de valorisation et sites de stockage, permet d'apporter une solution locale pour l'élimination des déchets tout en garantissant des coûts maîtrisés en termes de transport et de traitement des déchets.

En effet, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) applicable aux déchets mis en décharge connaît une évolution à la hausse depuis plusieurs années et a régulièrement augmenté pour atteindre 65 €ht par tonne enfouie en 2025. Cette augmentation de la fiscalité sur le stockage de déchets conduit à renforcer la pertinence économique de l'unité de valorisation.

Evolution de la TGAP en € HT



En 2025, la TGAP

(Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

s'élève à **65€ht** par tonne enfouie !*

*Plus de précisions page 98, « les indicateurs financiers/dépenses »



Travaux réalisés en 2024 par le SMIDDEV pour l'exploitation et la post-exploitation de l'ISDND



La réalisation des diguettes de confinement des déchets se poursuit à l'avancement de l'exploitation de la dernière phase de la rehausse



Casier en exploitation



Inertage des sédiments de fond de la lagune ancienne à lixiviats

Après des travaux préparatoires et la vidange totale de la lagune à lixiviats, l'inertage des sédiments de fond de la lagune a débuté le 15 février 2024.

Le process consiste à définir une formulation chimique capable d'emprisonner la charge polluante des sédiments de la lagune, tout en créant un fond de bassin dur curable et roulant.

Des travaux préparatoires d'aménagement ont été exécutés : création d'une rampe d'accès au fond lagune, élargissement d'un virage pour passage des semi-remorques livrant les fournitures, installation d'une base vie :

Livraison de l'engin malaxeur nécessaire au process de l'inertage :



Pelle



Bras malaxeur



Vidange de la lagune et travaux d'inertage des sédiments :



Etat de vidange de la lagune à lixiviats au 07 février 2024



Process d'inertage des boues





Vidange lagune

Transfert des effluents de la lagune vers le nouveau bassin à lixiviats dôme Site 2

Afin de réaliser les travaux d'inertage des sédiments de la lagune, un nouveau bassin lixiviats a été créé sur le dôme du site 2, permettant la vidange rapide de la lagune



Bassin à lixiviats dôme Site 2



Travaux de sécurisation

Sécurisation du bassin à lixiviats dôme site 2 :

Mise en place d'une clôture périphérique avec portillon, bouée, échelles de sécurité anti-noyade et panneau d'affichage des consignes de sécurité.



Sécurisation du pilier topographique de la borne B1 :

Afin d'assurer la sécurité des agents de la Société du Canal de Provence chargés des relevés topographiques, le SMIDDEV a fait créer et installer une passerelle, ainsi qu'un marchepied et une rampe permettant d'accéder au pilier topographique de la borne B1.



Sécurisation des ouvrages hydrauliques des caniveaux lagune :



Un caillebotis a été posé sur la chambre de pompage des eaux pluviales.



Un caillebotis sur le dessableur et une grille en sortie de caniveau ont également été posés.

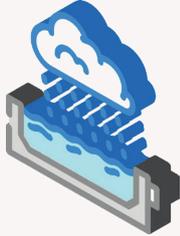


Un caillebotis a été positionné sur le regard de rejet des eaux pluviales de la lagune, à proximité de la plateforme du bassin tampon.



Travaux d'amélioration de la gestion pluviale

Création d'un nouveau caniveau de gestion des eaux pluviales en pied de talus Sud du Site 2 :



Création d'un nouveau caniveau pour la gestion des eaux pluviales internes, en pied de talus Sud de la rehausse, avec regard et descente d'eau vers le bassin pluvial ERI du site 3 :



Suivi écologique du site de compensation et de la Canche de Provence :

Le suivi des mesures compensatoires réalisé par NATURAE en mai 2024 a permis de mettre en évidence la conservation des stations de Canche de Provence sur la parcelle de compensation située dans une zone boisée à l'Est de l'ISDND.



Canche de Provence sur le site compensatoire

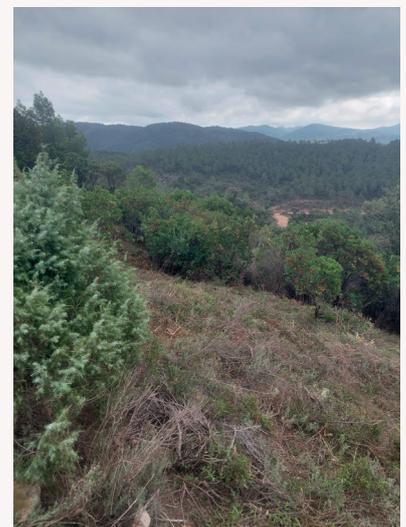


Épillet majoritairement > 2,5mm (arêtes exclues)

La reconduction du diagnostic écologique nous montre que la moitié des espèces végétales patrimoniales identifiées en 2018 et 2020 ont été réobservées en 2024. Leur abondance est variable mais les espèces observées paraissent globalement en expansion.

Au sujet de la faune, la plupart des espèces patrimoniales identifiées en 2018 et 2020 sont encore présentes en 2024.

En octobre 2024 des travaux de réouverture partielle ont été réalisés, avec un débroussaillage manuel alvéolaire, permettant de conserver des milieux favorables à l'ensemble des espèces patrimoniales à enjeu du secteur.



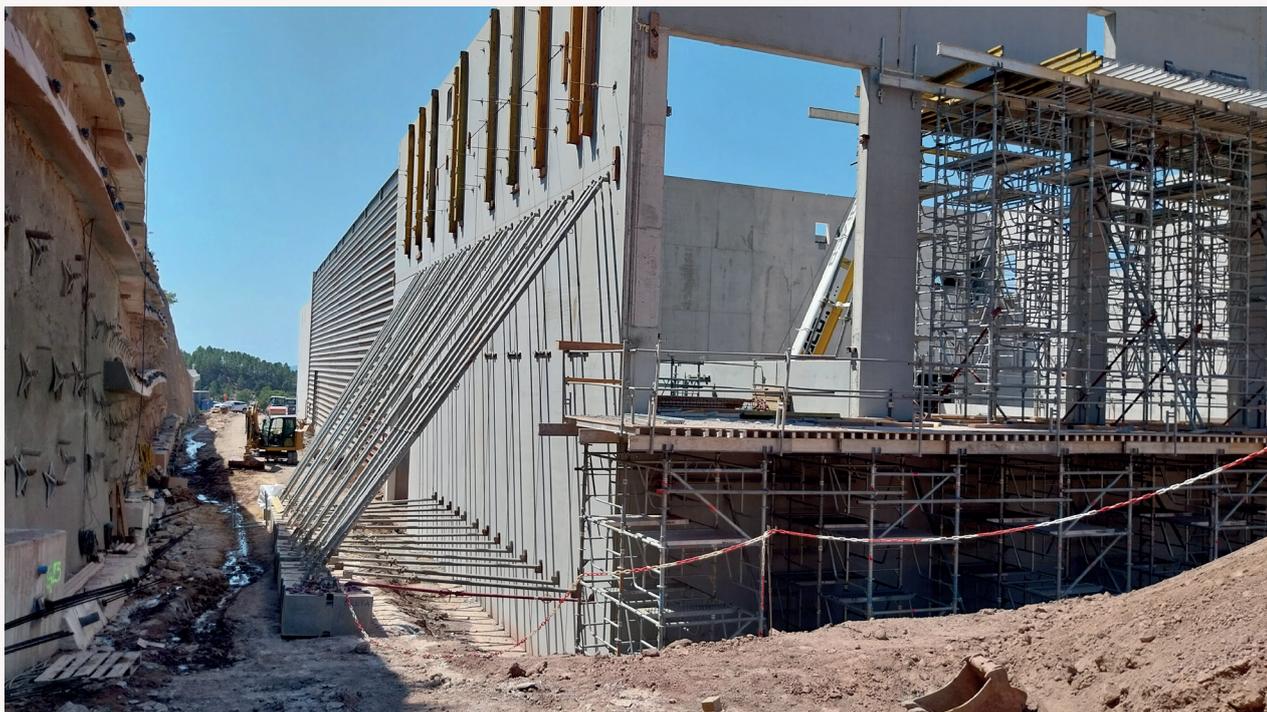
Réouverture partielle des milieux – Travaux de débroussaillage



UNITÉ DE VALORISATION MULTIFIÈRES Bagnols-en-Forêt

Travaux réalisés en 2024 par le SMIDDEV pour la création de l'UVM

Construction de l'Usine de Valorisation Multifilières





Process de l'Usine de Valorisation Multifilières



PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS Puget-sur-Argens

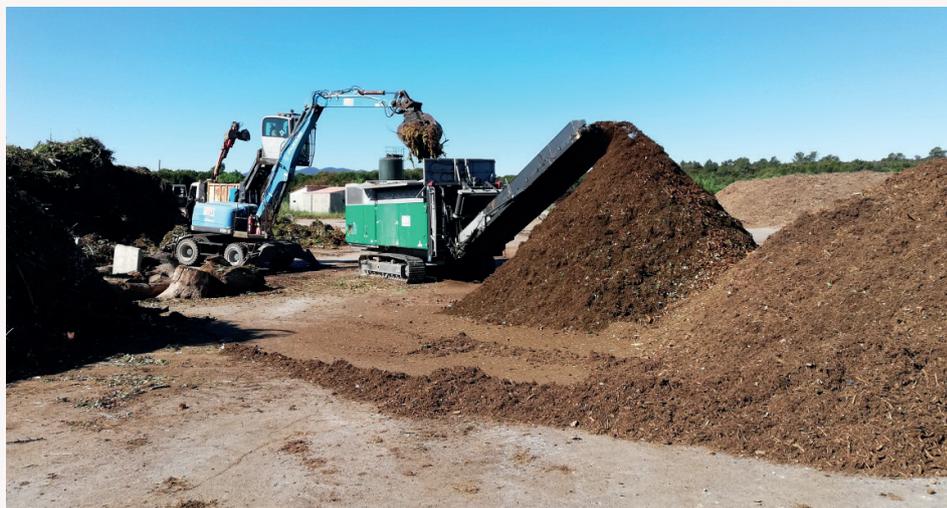


Plateforme de compostage du SMIDDEV à Puget-sur-Argens

La plateforme de compostage du SMIDDEV a ouvert en 2016. C'est une installation classée pour l'environnement sous le régime de l'enregistrement (arrêté préfectoral du 17 mars 2020 pour une capacité totale autorisée de 19 500 tonnes par an).

Seuls les déchets verts issus des déchèteries et des collectes en porte à porte du territoire de compétence du SMIDDEV sont traités sur la plateforme de compostage. L'exploitation a été confiée à l'entreprise ATE (Action Travaux Environnement), suite à une mise en concurrence.

En 2024, 14 767 tonnes de déchets verts ont été réceptionnées sur la plateforme de compostage et 7 120 tonnes de compost normé compost vert NFU 44-051 utilisable en maraichage bio, ont été écoulees localement comme amendement des sols.



Broyage des déchets verts



Bilan du traitement des déchets verts 2024 en tonnes

| Tonnages Entrants | Dechets verts traités | 14 767 |
|-------------------|---|--------|
| Tonnages Sortants | Compost commercialisé ATE | 6 050 |
| | Broyat commercialisé ATE | 20 |
| | Compost mis à disposition gratuitement dans les déchèteries et aux services communaux | 1 070 |
| Refus de tri | Traités par SOFOVAR | 2 |

Dans le cadre du marché d'exploitation, 50% du compost produit peut être redistribué gracieusement aux collectivités membres qui souhaitent l'utiliser dans leurs espaces verts ou le mettre à disposition des particuliers en déchèterie.

En 2024, 1 066 tonnes de compost ont été récupérées gratuitement par les ménages sur les déchèteries de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, les Adrets-de-l'Estérel et Bagnols-en-Forêt et 4 tonnes par les services municipaux.

ATE a commercialisé 6 070 tonnes de compost, essentiellement à des agriculteurs (2 278 tonnes), à des entreprises de BTP et transporteurs (1 805 tonnes), à des entreprises d'espaces verts et fabricants d'amendement (1 370 tonnes) et à des viticulteurs (567 tonnes).

Les besoins des sols méditerranéens en amendement organique sont importants, la promotion du compost du SMIDDEV est donc un objectif majeur pour la bonne santé des jardins et des cultures.



Tas de compost

Un prix moyen de traitement des déchets verts a été calculé et approuvé par délibération du comité syndical du 23 février 2024. Il a été appliqué du 1er mars au 31 décembre 2024.

Prix moyen de traitement par tonne en 2024

Déchets verts broyés
50€ TTC

Déchets verts bruts
57€ TTC

Les tarifs du SMIDDEV sont 20 à 40% inférieurs à ceux en vigueur sur les centres de valorisation privés du territoire.



2.5 ACTIONS DE SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Le service communication crée et diffuse des supports pédagogiques sur le site internet du SMiDDEV (smiddev.fr) et sur les réseaux sociaux. Des campagnes de communication sont programmées tout au long de l'année sur divers médias tels que la radio, le cinéma ou l'affichage urbain.

Les supports de communication sont mis à disposition gratuitement et distribués par l'équipe de conseillers du tri qui mènent des actions de sensibilisation auprès des habitants du territoire. Ils informent, forment, participent à des événements et organisent des journées thématiques afin d'aller à la rencontre des administrés.

Guides de tri pour les particuliers, les vacanciers, les professionnels, guides pour la gestion des biodéchets, affiches, sacs, cendriers de poche, panneaux locaux poubelles, autocollants, panneaux de déchèteries sont ainsi diffusés dans les établissements scolaires, les centres de loisirs, les administrations, les entreprises, lors d'évènements locaux, ainsi que lors de permanences.

Développement du tri des biodéchets grâce au compostage

En 2024 : 1200 composteurs individuels et près de 2900 bioseaux distribués lors d'évènements locaux, réunions de quartiers et sur les marchés et permanences.



Composteur individuel



Bioseau

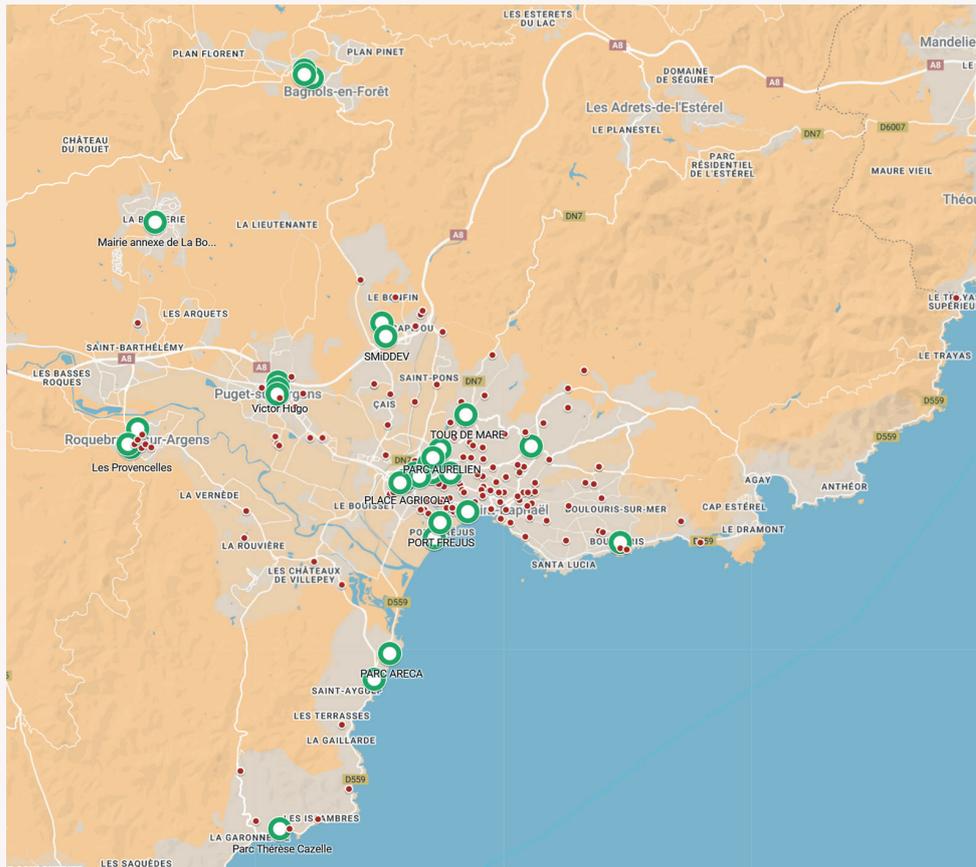
Distribution de composteurs et bioseaux, domaine du Séguret, les Adrets-de-l'Estérel



Le territoire du SMIDDEV compte 169 sites de compostage partagé privés et 29 sites de compostage partagé publics.

En 2024, installation de 77 nouveaux sites de compostage partagé privés et publics, soit un total de 198 sites sur le tout le territoire au 31 décembre 2024.

Une carte de géolocalisation a été créée et mise en ligne sur le site [smiddev.fr \(https://www.google.com/maps/d/u/1/edit?mid=1hBdHy0xqKn9dWsWd3Ne2Qx8cTYlb iHA&usp=sharing\)](https://www.google.com/maps/d/u/1/edit?mid=1hBdHy0xqKn9dWsWd3Ne2Qx8cTYlb iHA&usp=sharing)



Les points verts désignent les sites de compostage partagé publics mis à disposition en accès libre.
Les points rouges désignent les sites de compostage partagé privés installés dans les copropriétés.



Composteur
partagé



Installation d'un site de compostage partagé
et information aux résidents,
résidence Estérel sud, Saint-Raphaël



Distribution de supports et outils pédagogiques de tri et de réduction des déchets en 2024 :

- 13 500 guides de tri



- 900 panneaux de consignes de tri



- 17 500 autocollants de consignes de tri



Campagnes médias



- 300 spots radio



- Campagne de 15 jours dans les salles de cinémas du territoire



- 3 mois d'affichage sur les abribus du territoire



- Publications quotidiennes sur les réseaux sociaux du SMIDDEV



En 2024, le SMIDDEV a participé à + de 40 évènements locaux et a sensibilisé + de 4 000 personnes

À Fréjus :

FREJUS 100% NATURE : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des biodéchets avec distribution de composteurs, de bioseaux, de compost et de broyat de déchets verts.



LES OLYMPIADES (parcs d'activités du Capitou) : Rendez-vous annuel inter-entreprises avec parcours d'épreuves sportives et ludiques. Accueil des équipes et jeu informatique pour les participants.

WORLD CLEAN UP DAY : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets récupérés lors du nettoyage de différents lieux et espaces publics.

RAMÈNE TES FRIPES : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation du textile.

SOIRÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



ATELIER «PAUSE CAFÉ» AU CCAS : Information et sensibilisation avec la fresque du tri des déchets.



GRAND NETTOYAGE BASE NATURE : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



RAMÈNE TES P.E.E.C : (piles, déchets électriques et électroniques, cartouches)
Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des DEEE.

WING TOUR REGION SUD ET ENGIE KITE TOUR : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.

FESTIVAL DE L'AIR : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers avec aménagements d'espaces de tri.

FÊTE DES JARDINS PARTAGES : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des biodéchets avec distribution de composteurs, de bioseaux et de compost.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : Opération «Laisse parler ton coeur» en partenariat avec l'éco-organisme ÉCOSYSTEM. Collecte solidaire de jouets redistribués à des associations locales.



À Saint-Raphaël :

FESTIVAL DE LA BD JEUNESSE : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets papier et des déchets ménagers.



FORUM SPORT SANTE JEUNESSE : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets papier et des déchets ménagers.



CONGRÈS SILVER : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



TOUS AU COMPOST : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des biodéchets avec distribution de composteurs, de bioseaux, de compost et de broyat de déchets verts.



JOURNÉE DÉTOX : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets chimiques.

SERD : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

WORLD CLEAN UP DAY : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets récupérés lors du nettoyage de différents lieux et espaces publics.

FÊTE DE L'ESTEREL : Information et sensibilisation avec présentation d'une fresque sur le tri et la valorisation des déchets ménagers.



COLLECTE ASL DE FIN DE SAISON: Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des articles de sport et de loisirs usagés.



JOURNÉE DES CÉTACÉS : Information et sensibilisation des enfants au tri et à la valorisation des déchets.



FESTIVAL DE SCULPTURES SUR SABLE: Information et sensibilisation avec présentation d'une fresque sur le tri et la valorisation des déchets ménagers.



RDV AU JARDIN : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des biodéchets avec distribution de composteurs, de bioseaux, de compost et de broyat de déchets verts.



SOIRÉE BUSINESS : Information et sensibilisation des professionnels au tri et à la valorisation des déchets.



À Roquebrune-sur-Argens :

FÊTE DU PRINTEMPS ET DES PLANTES :

Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets avec distribution de composteurs, de bioseaux, de compost et de broyat de déchets verts.



RAID FAMILLES :

Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



GRAND NETTOYAGE LAC ARENA : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



JOURNEE DETOX : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets chimiques.

FÊTE DE LA SCIENCE :

Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



À Puget-sur-Argens :



MILLE ZIM ZIM :

Information et sensibilisation au tri et à la valorisation du verre et des déchets ménagers.



JOURNÉE DE LA TERRE : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets avec distribution de composteurs, de bioseaux, de compost et de broyat de déchets verts.

TOUS AU COMPOST : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des biodéchets avec distribution de composteurs, de bioseaux, de compost et de broyat de déchets verts.

FÊTE DU SPORT :

Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



WORLD CLEAN UP DAY : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets récupérés lors du nettoyage de différents lieux et espaces publics.

FÊTE HALLOWEN :

Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



FOULÉE ROSEE : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.



SERD : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

RAMÈNE TES FRIPES : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation du textile.



Aux Adrets-de-l'Estérel :

WORLD CLEAN UP DAY : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets récupérés lors du nettoyage de différents lieux et espaces publics.



RAMENE TES FRIPES : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation du textile.

FORUM DES ASSOCIATIONS : Information et sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets ménagers.

À Bagnols-en-Forêt :

La commune de Bagnols-en-Forêt n'a pas souhaité bénéficier des actions de sensibilisation/communication proposées par le SMIDDEV.



2024 : 55 marchés et permanences

Stands d'informations et de sensibilisation au tri des déchets et distribution de composteurs



À Roquebrune-sur-Argens



Aux Adrets-de-l'Estérel



À Puget-sur-Argens
(centre de loisirs le Bercail)

Interventions et animations en milieu scolaire et périscolaire

En 2024 : Près de 1 500 élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées du territoire rencontrés et sensibilisés grâce aux outils pédagogiques créés par le SMIDDEV : Vidéos, fresque du tri, quiz...



Collège Cabasse, Roquebrune-sur-Argens



École primaire Monge Roustand, Saint-Raphaël



Collège les Chênes, Fréjus





École primaire Jean Janin, Saint-Raphaël



Lycée Saint Exupéry, Saint-Raphaël



MDJ, Puget-sur-Argens





Lycée Camus, Fréjus



CLJ, Fréjus



Collège Villeneuve, Fréjus



2024 : Une dizaine d'entreprises accompagnées + de 330 personnes formées



Formation des animateurs du camping Rive d'azur à Fréjus



Formation du personnel de l'établissement de santé Lachenaud à Fréjus



Journée du Développement Durable à l'hôpital Bonnet à Fréjus





Réunion des hébergeurs à Roquebrune-sur-Argens



Formation du personnel et des résidents de l'EHPAD les Acacias à Saint-Raphaël



Formation compostage des agents des espaces verts de Saint-Raphaël



Opération éco-solidaire
« Je trie le verre, j'aide la recherche contre le cancer »

10 142€

reversés en 2024 à la Ligue contre le cancer
grâce au geste de tri des administrés.



LE TRI DU VERRE
UN GESTE
SOLIDAIRE

SMIDDEV

Octobre Rose



Interventions de sensibilisation diverses



Unique dans le Var : Mise en place avec ECOSYSTEM du dispositif JE DONNE MON ELECTROMENAGER avec affichage dans les commerces et couverture média dans la presse locale et les réseaux sociaux.



Mise en place avec ECOLOGIC de la nouvelle REP Articles de Sports et de Loisirs usagés. Diffusion de PLV dans les déchèteries et d'informations sur stands / réseaux sociaux.





Mise à jour de la signalétique des bacs de tri en partenariat avec l'association CORAIL
+ de 5 000 adhésifs de consignes de tri accolés.



Suivi mensuel des caractérisations du contenu des bacs jaunes réalisées au centre de tri du Muy.



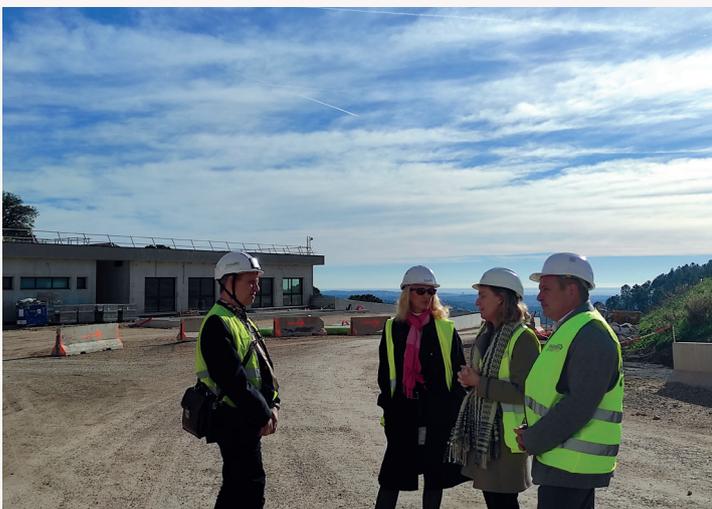
Visite des postes de secours sur les plages
pour mise à disposition des supports pédagogiques sur le tri destinés aux vacanciers.



Visites des sites de traitement et de valorisation des déchets du SMIDDEV



Visite de l'UVM avec l'Association ABI



Visite de l'UVM avec les représentants ECAA





Visite de l'UVM avec les représentants du SIVED NG et du SITTOMAT



Visite de l'UVM avec les membres élus du Comité Syndical du SMIDDEV



SENS DE LA VISITE



Revue de presse :

Estérel
côte d'azur
Un destin en commun. AGGLOMERATION

Tri à la source à partir du 1^{er} janvier 2024 NOUVELLE ACTION POUR LE RECYCLAGE, L'EXEMPLE DES BIODÉCHETS

Qu'est ce qu'un « biodéchet » ? Ce sont les déchets organiques issus principalement de la cuisine et les déchets verts du jardin. Ils sont biodégradables, ce qui les rend entièrement recyclables.



En complément des actions menées par Estérel Côte d'Azur Agglomération pour le développement de la collecte des déchets verts, et depuis 2013, des biodéchets alimentaires, le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV) pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers propose une solution de valorisation économique et écologique : le compostage. Le compostage consiste à recycler les biodéchets en engrais naturel et permet d'alléger d'environ 50% le poids de nos ordures ménagères.

qui peut maintenir grâce à ce geste de tri une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères modérée.

Les habitants du territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération peuvent bénéficier de composteurs collectifs et de Bio seaux, le tout à tarif préférentiel :
- des composteurs destinés à un usage individuel pour 10 €,
- des composteurs destinés à un usage collectif pour 20 €,
- et des Bio seaux pour 5 €.

Des sites de compostage partagés publics sont également à votre disposition.

En chiffres



RENSEIGNEMENTS : pour trouver le site le plus proche de chez vous et pour plus d'informations. Tel. 04 98 11 98 80 - contact@smiddev.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les emballages, les cartons ainsi que le verre, triés par les administrés dans les bacs et colonnes de tri sont collectés et transportés jusqu'au centre de tri du Muy. Ils sont alors séparés par catégorie de matériaux puis expédiés vers les filières de recyclage.

Pour la collecte des papiers en Point d'Apport Volontaire (PAV), celle-ci est dirigée vers le centre de tri de Fréjus (Eco Pôle SOFOVAR).

Quant aux encombrants collectés en porte à porte ou déposés en déchèterie, ils sont triés et conditionnés à l'Eco Pôle de SOFOVAR à Fréjus, avant d'être acheminés vers les différentes filières de valorisation matière ou énergétique (Combustibles Solides de Récupération et usine d'incinération - UVE de Toulon).

Enfin, les autres objets, matériaux et produits déposés en déchèteries, ainsi que les déchets verts collectés en porte à porte, suivent différentes filières de recyclage et de valorisation selon leur nature : Eco Pôle SOFOVAR pour les métaux, les déchets dangereux, les palmiers, les gravats... MATILD pour le bois, plate-forme de compostage de la poullière pour les déchets verts, ainsi qu'auprès de différents éco-organismes.

56 491 tonnes triées en 2022*

13 905 tonnes de déchets issus des collectes sélectives

14 943 tonnes d'encumbrants collectés en porte à porte et déposés en déchèteries

27 643 tonnes de déchets des déchèteries (hors encombrant)

* selon le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Le lien - Saint Raphaël, janvier 2024

Est-Var

Tri imposé des biodéchets : épluchons les solutions

Depuis le 1^{er} janvier, particuliers et professionnels doivent trier leurs déchets verts et alimentaires. Tour d'horizon du dispositif de notre territoire permettant de se conformer à la réglementation.

Nombre de particuliers épluchant peut-être encore, mais une petite révolution vient de se produire dans leurs poubelles. Depuis le premier janvier, chacun a l'obligation de trier ses déchets alimentaires et ses déchets verts afin qu'ils soient valorisés par les collecteurs. Pour leur part, ces derniers ont désormais l'obligation d'offrir à leurs administrés des solutions leur permettant de trier ces déchets « biodégradables » à la source, c'est-à-dire chez eux. Si la plupart des résidents peuvent déjà mettre les résidus de tonte ou d'élagage dans les bacs à couvercle orange, inutile d'apporter votre matière pour vous procurer un nouveau contenant pour vos épluchures et vos restes de repas : la collecte en porte-à-porte des biodéchets n'arrivera pas de sitôt dans l'Est-Var. « Cela amène pour commencer de faire exploser le coût de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères », explique Gilles Longo, président du Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var (SMIDDEV), l'organisme en charge du traitement et de la valorisation des déchets du territoire. En effet, « le coût de traitement des biodéchets est largement supérieur à celui des autres déchets », poursuit l'édile. Ceci en



Des sept composteurs collectifs et publics tels que celui-ci sont disséminés à travers l'Est-Var et permettent aux particuliers de trier les biodéchets.

raison, notamment, de la faible ampleur que présenteraient ces collectes, et ce malgré le fait que près d'un tiers de nos poubelles sont constitués de biodéchets. « 6 000 composteurs distribués. Alors, les élus de l'Est-Var se sont tournés vers d'autres solutions (lire détails page ailleurs). D'abord, la vente à prix réduit de composteurs individuels. Depuis leur mise à disposition, en 2010, quelque 6 000 exemplaires ont été distribués. Un chiffre un peu décevant quand on sait que le SMIDDEV avait commandé 12 000 de ces bacs il y a quinze ans. « A côté s'ajoutent environ 150 composteurs partagés achetés par les copropriétés et entreprises en cours des deux derniers années. Enfin, près de vingt ans de compostage partagé et public ont été déployés dans divers lieux », poursuit l'édile qui précise que ce chiffre doublait d'ici la fin de cette année. « On se dit alors que les sites d'implantation des composteurs seraient nombreux mais sans occasionner de nuisances aux riverains », concède le président du SMIDDEV. Pour vérifier que les résidents soient respectés, il faut que le compostage se déroule à moins de 30 mètres des ordures ménagères, permettez, à terme, d'économiser le traitement de quelque

Comment composer

- Pour les propriétaires de villas et tous ceux disposant d'un terrain, il est proposé d'acquiescer auprès du SMIDDEV un composteur individuel de 365 litres pour la somme de 20€ (pour une valeur réelle avoisinant 50€).
- Les copropriétés et les entreprises peuvent opter pour un composteur à un usage collectif de 600 à 850 litres, vendus 20€ par le SMIDDEV.
- Les résidents d'habitat collectif et tous ceux qui le souhaitent ont accès, pour l'instant, à 3 composteurs publics :
 - à Fréjus : Place Agricola, à la Villa Marie, au parc Aurélien, à la résidence Au Marais, à Port-Frejus, ainsi qu'à la Base nature, au pôle EPD du Captour et à la mairie annexe de St-Augull.
 - à Saint-Raphaël : au jardin de la Verte et au jardin Laffont de Boulours.
 - à Roquebrune : au parking des Douanes, au parc Thérèse Cazelles des Isomiers et place des Félivres à la Bouverie.
 - à Bagnols-en-Forez : sur le parking de l'église, à La Bagade et au parc de la rue Sainte-Anne.
- Pour tous, de petites poubelles de 75 litres vendues 5€ par le SMIDDEV permettent de transporter les biodéchets jusqu'aux composteurs.
- A Savoir : Éviter de jeter les restes de viande, poisson, plantes malades et restes de repas en saucis dans le composteur. Il est aussi nécessaire d'équilibrer la matière humide (gazon, épluchures...) et sèche (feuilles, pain dur...).

Le projet de valorisation en méthane mis en pause

Depuis mars 2013, le méthaniseur de la station d'épuration (STEP) de Brayon produit quotidiennement quelque 700 000 m³ de biogaz chaque année. Ayant les mêmes caractéristiques que le gaz naturel, ce méthane est revendu pour environ 1M€ et ainsi injecté dans le réseau GDF. Une mauvaise idée, que l'agglomération souhaitait initialement « stopper » grâce à l'apport des biodéchets, notamment ceux issus de la restauration collective et des grandes surfaces, ces derniers ayant un fort pouvoir méthanogène. Avec 1 700 tonnes potentiellement méthanisables, cela permettrait d'augmenter la production de biogaz de 16 %.

Néanmoins, si ce projet n'est pas totalement enterré, il est pour l'instant mis en standby en raison de sa difficile mise en œuvre. Outre la très complexe incorporation des biodéchets aux boues produites par la station d'épuration collective, l'intercommunalité doit créer un quai de réception et de traitement de ces biodéchets. « Normalement, nous les sites comparables que nous avons situés dégagent un odeur à plus de 400 mètres de la surface, ces derniers ayant un fort pouvoir méthanogène. Avec 1 700 tonnes potentiellement méthanisables, cela permettrait d'augmenter la production de biogaz de 16 %.



Le méthaniseur de la STEP de Brayon produit quotidiennement quelque 700 000 m³ de biogaz chaque année.

var-matin
Lundi 29 janvier 2024

du tri des biodéchets

Dans le Golfe, « si la demande est présente, nous accélérerons les choses »



Oui, nous devons proposer une option de tri pour les déchets alimentaires ; non, il ne faut pas les jeter dans les poubelles jaunes », a rappelé en fin d'année Vincent Morisse, maire de Sainte-Maxime et président de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez (CCGS). C'est un enjeu de taille, car lors de notre dernière autopsy des déchets du golfe de Saint-Tropez réalisée en 2018, 39 % des ordures ménagères étaient caractérisées en biodéchets », rapporte Sylvain Crouzet, directeur du pôle environnement à la Comco. Des déchets pour tant valorisables sous forme de compost. « Cette problématique, nous la prenons à bras-le-corps depuis 2018 en déployant un réseau d'installations pouvant recueillir ces déchets. »

Des composteurs distribués en masse
Pour les habitants de maison, une campagne de distribution de composteurs individuelle a eu lieu en deux temps. « Nous avons distribué à ce jour

[24 janvier 2024, mille] 2 600 composteurs individuels ; et cela s'ajoute aussi la campagne de distribution que nous avons lancée avec La Poste, laquelle a permis d'en déployer 5 000 de plus. » Une solution permettant aux usagers de faire leur propre compost et de l'utiliser pour l'entretien de leur jardin, de leur potager.

Et pour ceux vivant en appartements ?

Il faut tout de même bien reconnaître que tout le monde n'a pas de jardin ou la possibilité d'installer des bacs à compost. Depuis plusieurs années, la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez a développé des bacs à compost collectifs, lesquels sont gérés ensuite par les services techniques. « Nous en avons installé 22 au sein d'établissements comme des écoles, des Elyades ou encore des entreprises ; 20 autres, collectifs sont accessibles à tous dans quasiment toutes les communes », détaille Sylvain Crouzet. Pour les habitants de résidences ou d'immeubles, une solution a été mise

en place par la collectivité. « Depuis novembre 2023, nous avons lancé une phase test sur Cogolin, Port Grimaud et Sainte-Maxime », indique Sylvain Crouzet. Concrètement 10 bornes de recueil des biodéchets ont été installées sur ces trois localités. « Les ambassadeurs du tri ont fait du porte à porte dans un rayon de 100 m autour des bornes pour faire la promotion du système », raconte le technicien. « Des biozones ont été distribués gratuitement sur demande des habitants ; pour le moment 19 à Port Grimaud, 128 à Sainte-Maxime qui compte cinq bornes et 47 à Cogolin pour quatre bornes installées. » Le concept est simple. Il est possible d'y déposer vos déchets alimentaires et organiques tous les jours, 24 heures sur 24.

À savoir, les épaves, les fruits et légumes abîmés, les restes de repas, le pain et les céréales, les coquilles d'œufs, les maies de café et les sachets de thé ; les mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc ; les lattages, les os, viandes, poissons et

produits de la mer.

« Il ne faut surtout pas y mettre d'huile, d'emballages, de films plastiques, de capsule de café, ni de cendres ou de lièvres et les déchets verts du jardin », conclut Sylvain Crouzet. « Pour l'instant, ces bornes ont été bien accueillies par les riverains, nous attendons l'été pour savoir si des nuisances sont relevées. Avec les fortes chaleurs, il peut avoir une odeur qui s'en dégage », souligne-t-il. « Nous ferons tout pour limiter ces choses avec deux collectes par semaine en hiver, trois l'été ; et un nettoyage très régulier de la borne par les services techniques. »

Le déploiement de ces bornes va se poursuivre d'ici à 2026. « Nous allons nous mettre à l'opération en 2024 sur Sainte-Maxime et Cogolin ainsi qu'une mise en place sur les communes du Plan-de-la-Tour, La Mole, et Ramatuelle », prévient Sylvain Crouzet. « Nous enchaînerons sur trois autres communes en 2025 et le reste en 2026. Néanmoins, si la demande est présente, nous accélérerons les choses. »

JÉRÉMY PASTOR

Les restaurateurs concernés depuis un an

Les restaurateurs sont concernés depuis plus longtemps. Car depuis le 1^{er} janvier 2023, ils doivent trier séparément les restes alimentaires et les restes d'assiette des ordures ménagères. Pour se mettre au diapason, la collectivité du Golfe de Saint-Tropez a anticipé.

« En juin 2017, une collecte expérimentale, financée par la redevance spéciale, appliquée aux établissements produisant un grand volume de déchets hebdomadaires, a été lancée sur quatre mois sur le secteur littoral de Ramatuelle et de Saint-Tropez », raconte Sylvain Crouzet, directeur du pôle environnement de la communauté de communes du golfe. « Les

professionnels ont été sensibilisés, formés et ils ont chacun reçu un petit bac marron à présenter à la collecte en porte-à-porte. Le test a été un succès et le principe élargi à d'autres secteurs les années suivantes, à l'instar des plages de Sainte-Maxime. » En 2022, une collecte annuelle a été mise en place regroupant des restaurateurs, des magasins alimentaires et des établissements publics et privés. « Pour le restaurateur, il suffit donc de se rapprocher de la collectivité pour bénéficier du système de collecte, lequel est moins chère que le ramassage classique des ordures ménagères. »

J. R.

Quelle valorisation ?

Dans le cadre des collectes de biodéchets chez les restaurateurs, et celles des bornes collectives installées en centre-ville, la communauté de communes fait appel à la société Pizzorno pour le retraitement de ces déchets. « L'entreprise dispose d'un site à Cabasse permettant de transformer ces biodéchets en compost, lequel est vendu aux agriculteurs », rapporte Sylvain Crouzet. « En 2018, lorsque nous avons commencé, nous envoyions environ 140 tonnes par an ; aujourd'hui, nous oscillons entre 400 et 500 tonnes annuelles. » Les déchets sont donc réunis sur le qual de transit installé à La Mole pour être en-

suite acheminé jusqu'à Cabasse. « C'est la meilleure solution à notre disposition pour le moment », souligne le directeur pôle environnement de la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez. D'autres possibilités pourraient s'ouvrir à l'avenir. « Nous sommes adhérent du Sitomat, lequel a lancé une étude de faisabilité pour prendre en charge les déchets alimentaires », explique-t-il. « Puis nous avons l'écopôle qui pourrait aussi prendre en charge ces déchets à condition que certains travaux soient réalisés pour entrer dans les normes. »

Affaire à suivre.

Var-matin, 29 janvier 2024

Fréjus

var-matin
Vendredi 16 février 2024

Les novices du compostage se prennent au jeu

Récemment, à Saint-Aygulf, un rendez-vous permettait de se renseigner et de se lancer correctement.

Pour les riverains, l'heure était au compostage. Mardi, un stand du Smiddev (Établissement public de traitement et de valorisation des déchets ménagers de l'Est-Var) était installé devant la mairie annexe de Saint-Aygulf. Deux conseillers tri, Sandy et Stéphane, vendaient des composteurs pour 10 euros et des bioseaux pour 3 euros. Ils expliquent : « Sur le marché, un compost vaut 60 euros environ. Nous voulons responsabiliser les personnes, tout en leur donnant clés en main des conseils pour bien s'en servir ». Depuis un moment, les riverains prêtent de plus en plus attention aux déchets ménagers. Le président Gilles Longo du Smiddev se félicite : « 8 000 composts individuels, à destination des propriétaires de maison ont été distribués sur le territoire ».

Idées reçues à combattre

Martine est enjouée à l'idée de ramener dans son jardin un compost : « Je vais faire comme il faut, chaque jour ». Avant de repartir avec son compost, elle interroge Sandy en souriant : « Ça n'attire pas les rats ? Je suis béotienne ». La conseillère tri entend beaucoup d'idées reçues, car



Mardi, Sandy et Stéphane du Smiddev vendaient bioseaux et composts à Saint-Aygulf. (Photo Philippe Arnassan)

les débutants ont tout à apprendre. La jeune femme rassure : « Si vous n'avez pas de rats en temps normal, alors il n'y a pas de raison de s'inquiéter ». Désormais confiante, cette retraitée a hâte de se lancer : « Ça va être difficile d'attendre 10 mois, le temps que le compost se forme ». « Je peux y mettre des agrumes ? Je croyais que ça rendait le sol trop acide ». S'étonne Gesine, après avoir lu la notice des aliments à composter. Sandy doit démentir beaucoup d'idées préconçues sur « l'odeur, les agrumes, les rats... Pourtant rien n'est vrai », assure-t-elle.

« Travail de longue haleine »

Josée attend son tour devant le stand du Smiddev. Elle est certaine que l'écologie est un « travail de longue haleine. Ça va devoir s'y mettre » : c'est à l'échelle individuelle que les changements s'opèrent. Aussi, la transition doit se faire main dans la main avec les générations suivantes. C'est ce qu'estime Corinne, venue avec son petit-fils : « Ses parents ont déjà un compost dans le jardin, maintenant c'est mon tour. C'est tout jeune qu'il faut leur montrer que c'est un travail d'équipe ».

N. R. G.

Var-matin, 16 février 2024



Saint-Raphaël

var-matin
Mercredi 20 mars 2024

Les lycéens à la rencontre des acteurs de l'écologie

Professeurs de lettres et documentaliste ont invité plusieurs défenseurs de l'environnement afin de sensibiliser les élèves de seconde. À la clé également, des perspectives de métiers.

Professeur documentaliste, Florence Delclos, et Pascaline Pommies-Roux, enseignante en lettres, ont organisé, hier après-midi, un rendez-vous particulier pour les jeunes d'une classe de seconde au lycée Saint-Exupéry de Saint-Raphaël. Elles ont, en effet, convié plusieurs défenseurs de l'environnement afin de sensibiliser les scolaires à la préservation de la planète tout en leur ouvrant des perspectives de métiers.

Valorisation des déchets, recyclerie, LPO...

Par petits groupes, dans les espaces du centre de documentation et d'information (CDI), les adolescents ont posé de nombreuses questions aux spécialistes. Laura Gervais, de l'association de développement de l'éducation à l'environnement (ADEE), Sonia et Régis Camponovo, experts de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui secouent les animaux en détresse, Frédérique Zamora de la recyclerie de Roquebrune-sur-Argens, Alexia Serrano, guide naturaliste, les conseillers du Smiddev (syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers) Audrey Ardouvin et Stéphane Chiron, n'ont pas hésité à se déplacer pour exposer l'impor-



Les lycéens ont interviewé les spécialistes. Leur production sera publiée sur le site de l'établissement raphaëlois. Ci-dessous avec les membres de la LPO (Photos Philippe Arnassan)



tance de chaque action. Le chef cuisinier du lycée a également détaillé la gestion des déchets et les directives contre le gaspillage alimentaire. Les élèves du groupe environnement du lycée, Axel et Enzo, ont rappelé l'intérêt de s'engager en tant que citoyen, ne pas rester passif alors que chaque geste compte. Ils ont déjà réalisé plusieurs opérations comme l'organisation d'une friperie éphémère. La recyclerie de Roquebrune a d'ailleurs pour but la réduction des déchets par le changement des comportements et a évité à dix tonnes de partir en déchetterie en 2023.

Le lycée Saint-Exupéry référence refuge

Dans la cour du lycée, les jeunes du groupe environnement ont mis en place un espace dédié, réalisant des plantations il y a quelques semaines, et installant des nichoirs et mangeoires pour oiseaux. Avec la LPO de Draguignan (qui s'implique dans les sciences participatives et réalise des inventaires de la faune sauvage pour leur sauvegarde), le lycée Saint-Exupéry a déjà collaboré et obtenu l'agrément, devenant ainsi référence refuge. Dans le cadre du projet Calypso, et d'un financement de la Région pour 25 heures, l'association ADEE apporte régulièrement des connaissances aux élèves d'une classe de seconde bac pro accueil, concernant le milieu marin et l'impact du changement climatique. Les lycéens de Saint-Exupéry se veulent acteurs de leur destin.

J. J.
joris@nicematin.fr

Var-Matin, 20 mars 2024

FRÉJUS - SAINT-RAPHAËL - GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Est-Var

MARDI 14 MAI 2024 - varmatin.com



Une semaine pour la planète

L'Apac, qui regroupe les parcs d'activité de l'agglomération, organise jusqu'à vendredi un programme dédié à la sensibilisation environnementale au Capitou, à Fréjus.

Var-Matin, 15 mai 2024



Est-Var

var-matin
Lundi 7 octobre 2024

Électroménager : nouvelle collecte gratuite et à domicile

Le syndicat mixte de l'Est-Var pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers met à disposition de la population un service sur rendez-vous pour évacuer le gros électroménager.

Voilà un nouveau service qui va vite se révéler bien utile à de nombreux habitants de la communauté d'agglomération. Le syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (Smiddev) met à disposition gratuitement la possibilité d'évacuer, de son domicile, son gros électroménager. Si chacun peut poser son réfrigérateur sur la voie publique le jour de passage pour les encombrants, désormais, il n'y aura même plus besoin de le porter. « C'est un service de proximité vraiment pratique, que nous n'avons pas hésité à solliciter », a expliqué Stéphane, qui travaille à Fréjus. Mon père, Jean-Louis, avait plusieurs appareils dont il ne se servait plus. Je lui ai expliqué que c'était gratuit et aujourd'hui, les spécialistes viennent démanteler ces objets qui pèsent très lourd. Nous sommes aussi sensibles au fait que ces articles vont être traités et recyclés et ne finiront pas enfouis dans une déchèterie ».

Un geste solidaire... et bien pratique

- Le site est très bien fait, a remercié Jean-Louis qui fête ses 67 printemps et est domicilié à la Bouvierie, sur la commune de Roquebrune-sur-Argens depuis quarante ans. Il y a longtemps que je n'utilise plus le dispositif pour les encombrants qui ne passe qu'une fois par mois et il faut les porter dans la rue. Mais j'ai fait du tri dans mon cabinet au fond du jardin et cette nouvelle formule me permet d'économiser mon dos. Il aurait



Jean-Louis s'est inscrit sur jedonnemonelectromenager.fr et l'équipe d'Ecosystem est venue récupérer cuisinière et réfrigérateur, à son domicile. (Photos ABI)

fallu que je fasse trois voyages à la déchèterie car j'avais une cuisinière, un réfrigérateur qui ne fonctionne plus et une plaque de cuisson qui pourrait être réparée. Là, je ne suis pas obligé de porter et j'ai apprécié la facilité du système, avec plusieurs créneaux horaires disponibles. Je recommande ce nouveau service, notamment pour les personnes âgées. Et c'est un geste bon pour l'environnement ». Si chacun peut toujours emporter ses objets, notamment le mo-

bilier, dans les déchèteries ou encombrants sur le trottoir, cette nouvelle collecte du gros électroménager devrait être efficace pour les administrés.

« Notre partenaire Ecosystem, un éco-organisme spécialisé dans les déchets d'équipement électrique et électronique, mandaté par l'Etat et financé par les éco-contributions, se charge de mettre en place les filières spécifiques. Ecosystem œuvre pour une économie solidaire et le

tri des déchets électriques et électroniques dans les bonnes filières de recyclage », a expliqué Audrey Ardouvin, coordinatrice des conseillers du tri au Smiddev. Il faut savoir que les encombrants sont triés et non entassés. Le Smiddev projette d'implanter de nouvelles bennes en déchèterie, une dédiée aux jouets, une autre réservée aux articles de sport et de loisir, afin de les recycler. Meilleur sera le tri, plus le coût du traitement des déchets sera revu à la baisse ».

« Ce nouveau service est unique car il est le premier dans le Var à voir le jour, a-t-elle souligné. La prestation est coûteuse pour Ecosystem qui a privilégié l'Est-Var pour la réaliser gratuitement car le tri fonctionne bien sur notre territoire. La seule contrainte pour les particuliers est d'être présent le jour où on a choisi le rendez-vous car les manutentionnaires viennent au domicile, dans la cuisine, le garage... récupérer le produit qui ne fonctionne plus ».

Un service unique dans le Var

« La démarche est vertueuse car 40 % de ces déchets sont réparés, puis réemployés par une structure de l'économie sociale partenaire d'Ecosystem et 60 % sont recyclés dans le strict respect des normes gouvernementales », a confié Audrey Ardouvin. Nous sommes heureux de pouvoir proposer cette nouvelle collecte qui permettra d'éviter de mettre son réfrigérateur sur le trottoir. Cela préviendra aussi les actes malveillants qui récupèrent les matériaux en polluant la zone ».

À noter les prochains rendez-vous du Smiddev pour la population : du 18 au 22 novembre, la semaine européenne pour la réduction des déchets. Onze hottes seront placées aux accueils des mairies pour recueillir les jouets. Et le mercredi 20 novembre, de 9 à 14 heures, à l'accueil du pôle BTP Capitou, une journée est consacrée à la récupération de textile avec un atelier gratuit pour apprendre à recycler ses bouts de tissu.

J. J.
joris@ntematin.fr

Un site : jedonnemonelectromenager.fr



Ce nouveau service est gratuit pour toutes les personnes domiciliées sur les communes des Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Foret, Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël, soit près de 122 000 habitants. Pour profiter d'Ecosystem, il suffit de s'inscrire sur le site : jedonnemonelectromenager.fr. Ecosystem est un éco-organisme à but non lucratif, agréé par les pouvoirs publics pour prolonger la durée de vie des équipements électriques, grâce à la réparation, le réemploi ou le recyclage. Ne sortez plus les gros appareils usagés dans la rue mais connectez-vous au site internet et sélectionnez en ligne l'horaire et le jour du ramassage de vos produits pour un enlèvement au sein de votre

domicile. Il faudra être présent et joignable par téléphone pour l'équipe qui vous contactera par téléphone avant son arrivée.

Toute modification ou annulation doit être signalée au plus tard la veille de votre collecte. Une fois celle-ci effectuée, vous recevrez une confirmation par mail et un sms (à J-1) de votre rendez-vous. En cas de problème, vous pouvez envoyer un email à contact@ecosystem.eco.

Cuisinière, four, congélateur...

Douze produits sont acceptés : réfrigérateur et réfrigérateur américain, lave-linge, lave-vaisselle, four, micro-ondes, cave à vin, congélateur, cuisinière (avec foyers électriques, gaz, induction ou vitrocéramique).

Il faudra être présent et joignable par téléphone pour l'équipe qui vous contactera par téléphone avant son arrivée. Toute modification ou annulation doit être signalée au plus tard la veille de votre collecte.

Une fois celle-ci effectuée, vous recevrez une confirmation par mail et un sms (à J-1) de votre rendez-vous. En cas de problème, vous pouvez envoyer un email à contact@ecosystem.eco.

Il faudra être présent et joignable par téléphone pour l'équipe qui vous contactera par téléphone avant son arrivée.

Var-Matin, 7 octobre 2024



Le compostage



Lors de notre dernière assemblée générale du 27 septembre 2024, notre délégué de quartier a collecté nos commandes de bioseau et de composteur, articles vendus par le SMIDDEV. Il a négocié une livraison groupée, directement aux collines de Valescure, le 30 octobre à 14h30.

Pour les colotis qui n'ont pas pu s'inscrire et qui seraient intéressés, vous pouvez passer commande par mail : q.manelli@smiddev.fr ou par téléphone 04 98 11 98 80.

Article L541-21-1 du 1er janvier 2024 - Tri des biodéchets
www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15940



Est-Var

var-matin

Mercredi 20 novembre 2024

“Laisse parler ton cœur” et donne tes jouets superflus

Le syndicat mixte pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers organise une collecte des joujoux en bon état, qui ne servent plus, pour les offrir et éviter de les jeter.

Des joujoux qui feront des heureux... et qui ne finiront pas à la poubelle : le Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (Smiddev) organise une grande collecte jusqu'au 22 novembre à Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Les Adrets-de-l'Estérel. “Laisse parler ton cœur” permet à chacun de réaliser un geste solidaire et écologique.

Les associations solidaires

Depuis une douzaine d'années, le syndicat mobilise son équipe pour récupérer des jouets et les apporter à l'association “Un Noël pour chaque enfant” mais aussi aux bénévoles de “La Croix rouge”, “Une main tendue pour les gens dans le besoin” et “Wallace 83” qui les trieront et les testeront avant de les distribuer.

Dans les mairies, pôle BTP...

L'objectif étant d'offrir des cadeaux aux plus démunis, de soutenir les familles en difficulté. Si les chiffres de la collecte baissent d'année en année (1 200 kg en 2021, 790 kg en 2022 et 548 kg en 2023), la qualité des jeux augmente, selon les spécialistes qui invitent les habitants de la communauté d'agglomération Esterel Côte d'Azur à donner généreusement les jouets – sauf les peluches – dont leurs enfants ne se servent plus.

Plutôt que de jeter des objets, il s'agit de réduire les déchets, par un acte concret en faveur de l'en-



L'équipe du Smiddev collecte les jouets et les apporte aux associations pour les plus démunis.

(DR)

vironnement et de leur donner une seconde vie entre les mains d'autres bambins qui seront ravis. En partenariat avec les éco-organismes Ecosystem et Ecomaison, le Smiddev encourage les citoyens à déposer les jouets en bon état, complets, qu'ils soient électriques, électroniques, en bois, des poupées aux puzzles en passant par les jeux de société, de construction... dans les hottes de collecte disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville, place Formigé à Fréjus, en mairie annexe de Saint-Aygulf, à l'accueil du pôle BTP du Capitou,

34, rue Laurent Barbero, au Smiddev, zone artisanale du Capitou, pôle BTP, 33, allée Sébastien Vauban, en mairie de Saint-Raphaël, au centre culturel de Saint-Raphaël, à la réception d'Estérel-Côte d'Azur agglomération, 624, chemin Aurélien et à Roquebrune-sur-Argens, Puget, Les Adrets.

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, le Smiddev met en œuvre une autre opération en plus de l'action “Laisse parler ton cœur”, intitulée “Ramène tes fripes”.

Mercredi 20 novembre, chacun est convié à la quatrième édition de la collecte solidaire de vêtements.

Ramène tes fripes mercredi 20 !

Toujours dans l'esprit de recycler ce qui existe, il s'agira de faire un geste concret pour la planète. Les conseillers du tri du Smiddev veulent sensibiliser et inciter chacun à faire le tri dans son armoire. Ils vous attendent sur leur stand pour récupérer le textile, les chaussures mais aussi la maroquinerie. Pas,

de linge souillé ou mouillé bien sûr, mais des habits, tissus ou accessoires à donner à l'accueil du pôle BTP, 34 avenue Laurent Barbero.

Un atelier couture sera même mis en œuvre ce mercredi 20, en partenariat avec Capitou Industrie et Mamidou Factory. Apprenez à fabriquer des linguettes réutilisables, des sacs à vrac, des pochons de Noël : inscrivez-vous sur capi-tou.industrie@gmail.com

J. J.

jjoris@nicematin.fr

☐ Smiddev : 04.98.11.98.80.

Var-Matin, 20 novembre 2024



ENVIRONNEMENT

LE TRI DES DÉCHETS,
c'est l'affaire de (nous) tous

En charge de la collecte des déchets ménagers, assimilés et des encombrants sur l'ensemble du territoire, Estérel Côte d'Azur Agglomération fait évoluer cette gestion pour une meilleure répartition du service en fonction des besoins. Cette optimisation vise à améliorer la qualité du service rendu, à limiter l'impact sur l'environnement tout en maîtrisant les coûts et garantissant ainsi la stabilité de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ces évolutions concernent l'ensemble des habitants, commerces et administrations, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'habitats collectifs.

Pourquoi ces changements? Pour continuer à améliorer la gestion des déchets sur le territoire tout en réduisant les coûts et l'empreinte écologique. Entre 2015 et 2022, les ordures ménagères ont déjà été réduites de 33 kg par an et par habitant (949 kg/habitant en 2015, 916 kg/habitant en 2022). L'objectif est une réduction de 20 % d'ici 2027 par rapport à 2015.

Le but est d'inciter la population à réduire ses ordures ménagères et à pratiquer le tri. Place à l'écologie incitative et collaborative! Découvrez ici les nouvelles fréquences de collecte, plus adaptées aux besoins et davantage orientées vers le tri. Pour toute question, appelez-le 0483 09 84 31 (Direction de la Propreté et de la Valorisation – ECAA).



COMPOSTAGE

Pour développer le tri et le recyclage des biodéchets, le SMIDDEV propose une solution de valorisation économique et écologique: le compostage. Le compostage permet d'alléger d'environ 30 % le poids de nos ordures ménagères. Il peut se pratiquer de manière individuelle ou partagée (dans l'espace vert d'un lieu public, d'une copropriété ou d'une entreprise).

Un « biodéchet », c'est quoi? Ce sont les déchets organiques issus principalement de la cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) et les déchets verts du jardin. Ils ont la capacité d'être biodégradables, ce qui les rend entièrement recyclables.

Vous souhaitez connaître les lieux de compostage? Scannez le QR code



www.smiddev.fr

INFOS PRATIQUES



ENCOMBRANTS :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Afin de bénéficier du service de collecte des encombrants, vous devez préalablement vous inscrire au 0800 009 239 ou sur l'application Click and Tri (10 objets par inscription) et les déposer la veille du ramassage. Référez-vous sur le site de l'agglomération:

www.esterelcotedazur-agglo.fr

GROS APPAREILS
ÉLECTRIQUES

Vous souhaitez vous débarrasser de vos gros appareils électriques? Ne les sortez plus dans la rue mais connectez-vous sur:

jedonnemonelectromenager.fr

et sélectionnez en ligne l'horaire et le jour du ramassage de vos produits pour un enlèvement au sein de votre domicile. Ce service est gratuit.

[jedonnemon
electromenager.fr](http://jedonnemonelectromenager.fr)

DÉCHETS VERTS: MODIFICATION DES
FRÉQUENCES DE COLLECTE EN HIVER

De novembre à février, le ramassage des déchets se fera une fois toutes les deux semaines, de mars à octobre, une fois par semaine, uniquement pour les pavillonnaires dotés de bacs individuels. Consultez le calendrier sur:

[https://esterelcotedazur-agglo.fr/dechets/
les_collectes/collecte-des-dechets-verts/](https://esterelcotedazur-agglo.fr/dechets/les_collectes/collecte-des-dechets-verts/)

Fréjus - Saint-Raphaël

var-matin
Vendredi 8 novembre 2024

Le calendrier des pompiers magnifie la transmission

Thème des images de cette nouvelle édition, le passage de témoin entre un parent et son enfant est au cœur de cette distribution. Démarrage le 1^{er} novembre, jusqu'au 31 janvier 2025.

Sur les quais du port Santa Lucia, à Saint-Raphaël, la distribution des calendriers 2025 commence. Pour représenter l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Fréjus et Saint-Raphaël, David et Christophe, 28 années de métier au compteur, sont à la manœuvre. « Eh bonjour, ah il y a même le patron, impeccable ! » lance David le sourire aux lèvres et le calendrier à la main en franchissant la porte. Dans une ambiance chaleureuse et détendue, le mot pour rire et l'échange jovial, la tournée suit son cours.

Porte à porte

Au Mexico, les appartements sont nombreux, et les gens souriants. Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, chaque année, la tournée est la même, et les mêmes têtes reviennent. « *Bonjour Monsieur, les pompiers pour les calendriers !* » glisse David à un retraité tout sourire. « *Avec plaisir, entrez !* » lui répond le Raphaëlois qui avait reconnu les deux compères de la tournée. Un étage au-dessus, une

Raphaëloise attend les soldats du feu avec impatience : « *Bonjour Messieurs ! J'ai un peu de sous pour vous, ça marche bien votre tournée ?* », « *Très bien* » lui répond David tout sourire. « *Merci pour tout messieurs, travaillez bien, et bon courage pour tout ce que vous faites !* » Autant d'échanges qui mettent du baume au cœur des deux sapeurs-pompiers. « *Ça n'a pas été trop dur l'été dernier ?* » interroge une retraitée. « *L'été ça a été mais dernièrement il y a eu les inondations...* », glisse David. Après avoir fait l'acquisition d'un calendrier édition 2025, la voisine de palier lance, dans un trait d'humour : « *Au plaisir de vous revoir, mais une seule fois par an que pour les calendriers hein, que je garde la santé !* »

Transmission

Cette année, le thème choisi s'attache à mettre en avant la transmission, entre un parent et son enfant, de ce métier passion, presque une vocation, qu'est la profession de sapeurs-pompiers. « *Un*



La tournée des calendriers se poursuit jusqu'au 31 janvier 2025.

(Photo Florian Escoffier)

parent pompier transmet son savoir, les bons gestes, à son enfant ayant choisi de suivre la même voie. Cela arrive souvent que les enfants prennent la suite des pa-

rents, c'est très beau ! » confie David, président de l'amicale des sapeurs-pompiers. Page après page, les superbes clichés de la photographe Marion Pautrat ren-

dent hommage à ce passage de témoin. Olivier à son fils Julien, Stéphane à Mathis, Christophe au jeune Thomas, Laurent et sa fille Lalie ou encore Erwan, le regard bienveillant sur Laura. Parler de la beauté du métier, des risques qu'il comporte aussi, « *plus on en parle et mieux ils sont appréhendés* » souffle David. Partenariat avec le Smiddev oblige, un guide du tri est également intégré aux feuillets. Car la transmission s'inscrit aussi dans le fait d'éduquer les citoyens de demain. Cette année, pas moins de 17 000 calendriers sont partis sous presse. Une distribution qui a débuté le 1^{er} novembre et s'étale jusqu'au 31 janvier, au travers des villes de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens. Une belle image pour fêter les 50 ans de l'amicale des pompiers. Quelques derniers en échange d'un calendrier, histoire de participer à mettre du baume au cœur à ceux qui consacrent leur vie au secours de l'autre. **CLÉMENT TIBERGHEN**
ctiberghien@nicematin.fr

Le Guide du Tri Recyclons +

Les gros cartons
Secs, vides et pliés

Film plastique
Fils métalliques
Câbles électriques

Tous les emballages en plastique, carton, métal
Vidés, non rincés, en vrac, sans emballages

Boîtes alimentaires
Bouteilles
Coffrets
Coffrets cadeaux
Coffrets cadeaux
Coffrets cadeaux

Ne pas jeter les objets dangereux (couteaux, armes, etc.)

Tous les papiers
Sans les déchirer ni les froisser, avec agrafes et spirales

Cartes postales
Magazines
Papiers
Coffrets cadeaux
Coffrets cadeaux
Coffrets cadeaux

Démarrer le tri par le papier, puis les autres déchets

Toutes les bouteilles et pots en verre
Vidés, non rincés, sans bouchons ni couvercles

Boissons alcoolisées
Boissons sucrées
Boissons gazeuses
Bouteilles
Coffrets cadeaux
Coffrets cadeaux
Coffrets cadeaux

Ne pas jeter les objets dangereux (couteaux, armes, etc.)

Un programme de tri des déchets est en place dans les communes de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens.

Cher, merci d'être le premier à participer à la collecte des déchets recyclés.

Service gratuit de collecte à domicile de vos gros électroménagers, qu'ils soient fonctionnels, à réparer ou à recycler : Aux Adrets-de l'Estérel, à Bagnols-en-Forest, à Fréjus, à Puget-sur-Argens, à Roquebrune-sur-Argens et à Saint-Raphaël. Inscriptions et modalités sur : jedonneuneelectromenager.fr

SMIDDEV Parc d'Activités de Capillon Pôles 517P 33 allée Sébastien Vauban 83600 Fréjus

04 98 11 98 80 contact@smiddev.fr smiddev.fr

Estérel cote d'azur Agglomération Pays de l'Égérie



Var-Matin, 8 novembre 2024

Campagne de distribution du calendrier des pompiers de Fréjus/Saint-Raphaël dans lequel le guide de tri et un jeu sur le tri des déchets ont été insérés.



Le compostage



Le 30 octobre dernier, c'est en présence de Madame BLANC que le SMIDDEV est venu nous livrer, directement aux Collines de Valescure, les composteurs et bioseaux commandés.

Nous remercions Madame BLANC, adjointe au maire, déléguée à l'écologie intelligente, ainsi que l'équipe du SMIDDEV pour leur accueil chaleureux et leurs précieux conseils.

Une idée du pourcentage de déchets compostables dans notre poubelle d'ordures ménagères? 25% !

Besoin de renseignements? Vous pouvez consulter ce lien : <https://smiddev.fr/biodechets>.

Article L541-21-1 du 1er janvier 2024 - Tri des biodéchets
www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15940

LA GAZETTE, journal de la copropriété les collines de Valescure
novembre - décembre 2024

CHANGEMENTS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS



En charge de la collecte des déchets ménagers, assimilés et des encombrants sur l'ensemble du territoire, Estérel Côte d'Azur Agglomération fait évoluer cette gestion pour une meilleure répartition du service en fonction des besoins. Cette optimisation vise à améliorer la qualité du service rendu, à limiter l'impact sur l'environnement et le climat, tout en maîtrisant les coûts.

Nouveaux jours et fréquence de collecte

| | ORDURES MÉNAGÈRES | | EMBALLAGES | |
|----------|-------------------|------------|-------------|------------|
| | INDIVIDUELS | COLLECTIFS | INDIVIDUELS | COLLECTIFS |
| LUNDI | | | X | X |
| MARDI | X | X | | |
| MERCREDI | | | | |
| JEUDI | | | X | X |
| VENREDI | X | X | | |
| SAMEDI | | | | |

Déchets verts : mise à disposition de benne gratuite

Depuis novembre, Estérel Côte d'Azur Agglomération propose la mise à disposition gratuite de bennes à végétaux pour les particuliers. Les inscriptions se font toujours en mairie et la réservation est possible le week-end avec une pose le week-end (sur un espace public au plus proche de l'habitation) et une récupération le lundi. Un service pratique en période de débroussaillage !



GRÂCE À LA COLLECTE DU VERRE, LE SMIDDEV REMET UN BEAU CHÈQUE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

C'est dans notre commune, le 23 octobre dernier, que le SMIDDEV (Syndicat mixte du développement durable de l'Est Var) a choisi de remettre un chèque de 10 142 € pour aider la recherche et accompagner les malades du cancer. Gilles Longo et Natacha Fleury, président et directrice du SMIDDEV, Jacqueline Sanchez, conseillère municipale déléguée des Adrets, étaient heureux de le remettre à Monique Dolan et Patricia Bertaat, responsables de la délégation Fréjus/Saint Raphaël du Comité du Var La Ligue contre le cancer.

Cette opération ne pourrait être réalisée sans les « bons réflexes de tri » de chaque citoyen de l'Est varois. Au-delà de l'enjeu de santé publique, il y a un enjeu écologique et économique. En effet, le verre est une ressource précieuse. Le recycler permet d'éviter sa mise en décharge, développe l'économie locale et crée des emplois dans le secteur du recyclage. En 2023, ce sont 5 121 tonnes de verre qui ont été collectées et pu être valorisées. Ne relâchons pas nos efforts, optons pour un geste éco-solidaire et triions notre verre !



CLEAN TON VILLAGE !

Depuis 3 ans, la commune soutient cet événement citoyen qui a pour but de mobiliser les Adréchois dans le cadre de la World Cleanup Day de septembre. Il s'agit, le temps d'une matinée, de nettoyer nos bords de routes, en famille ou en groupe et de sensibiliser aux gestes écoresponsables, dans une ambiance conviviale.

Cette année, au départ du parc de la Source, une cinquantaine de participants ont parcouru les 3 axes principaux de notre route départementale pour collecter 520 kg de déchets en 3 h ! Un grand merci à tous les participants qui ont répondu présent à ce rendez-vous annuel organisé avec l'association Estérel Eco, en partenariat avec Estérel Côte d'Azur Agglomération, le groupe Piazorno, l'office du tourisme intercommunal Puget sur Argens/ Les Adrets, le SMIDDEV, l'association des parents d'élèves des écoles des Adrets (AIEPE) et l'association des Petites Pierres Précieuses.

Le lundi précédent cette matinée, lors du temps méridien de l'accueil de boîtes, le SMIDDEV est intervenu auprès des élèves de CM1 et CM2 afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux et les préparer à participer activement à la journée "Clean ton village" avec leurs animatrices Pascale et Ema. L'objectif de l'atelier était de les initier à des gestes simples, comme le tri des déchets, la réduction de la consommation de plastique et l'engagement collectif pour la propreté de leur village.

LA PRÉFECTURE DU VAR A REJETÉ LE PROJET DE SUEZ SUR LE SITE DE FONTSANTE !

Excellente décision pour les Adréchois et tous les habitants de notre bassin de vie. Le Préfet Philippe Mahé, par son arrêté préfectoral du 3 septembre 2024, rejette la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SUEZ RV Méditerranée pour l'exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Non-Dangereux, d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes, d'une plateforme de tri et transit de déchets d'activité économique, d'une plateforme de tri et transit de matériaux inertes et valorisation de gravats, d'un conditionneur de biodéchets et d'une plateforme dédiée au partenariat

d'entreprises, et d'équipements annexes à ces activités, au lieu-dit Fontsanète à Tanneron.

Les services de l'État mettent ainsi un terme à un projet inacceptable, au vu des nombreux risques et nuisances qu'il impliquerait sur notre territoire.

C'est une victoire pour notre village et pour toutes les communes d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, du Pays de Fayence et des villes limitrophes des Alpes-Maritimes. Tous les élus refusant cette décharge aux côtés des associations de défense de l'Estérel et du Lac de Saint Cassien des Adrets et de Montauroux.



3. LES INDICATEURS FINANCIERS

| | |
|--|-----|
| 3.1 Dépenses | 98 |
| Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles..... | 98 |
| Traitement des déchets issus de la collecte sélective..... | 101 |
| Traitement des encombrants et Déchets d'Activités Economiques (DAE)..... | 101 |
| Traitement des déchets issus des déchèteries..... | 102 |
| Mise à disposition des contenants de tri et de collecte sélective..... | 104 |
| 3.2 Recettes | 108 |
| Recettes issues des éco-organismes..... | 109 |
| Recettes issues des subventions..... | 110 |
| Recettes issues de la vente des matières recyclables..... | 112 |
| Circuit de la reprise et vente des produits issus de la collecte des déchets recyclables..... | 116 |



3.

LES INDICATEURS FINANCIERS



3.1 DÉPENSES



Traitement des ordures ménagères résiduelles



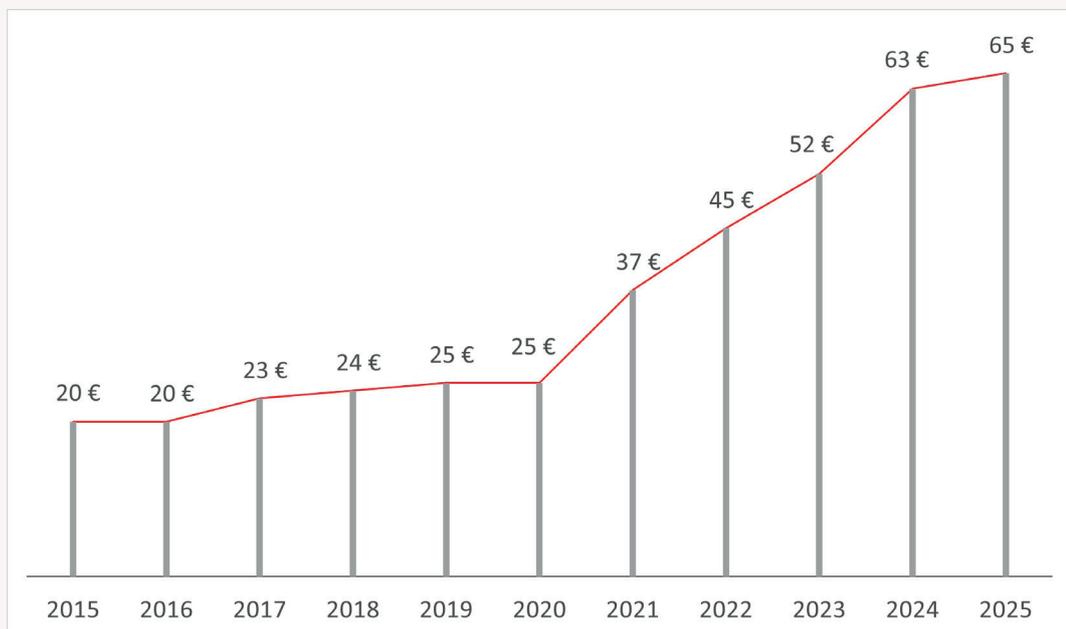
Coût global du traitement des OMR (ISDND et UVE) :

2024 : 8 854 426 € TTC soit 70 € TTC par habitant (maintenance de l'ISDND comprise).

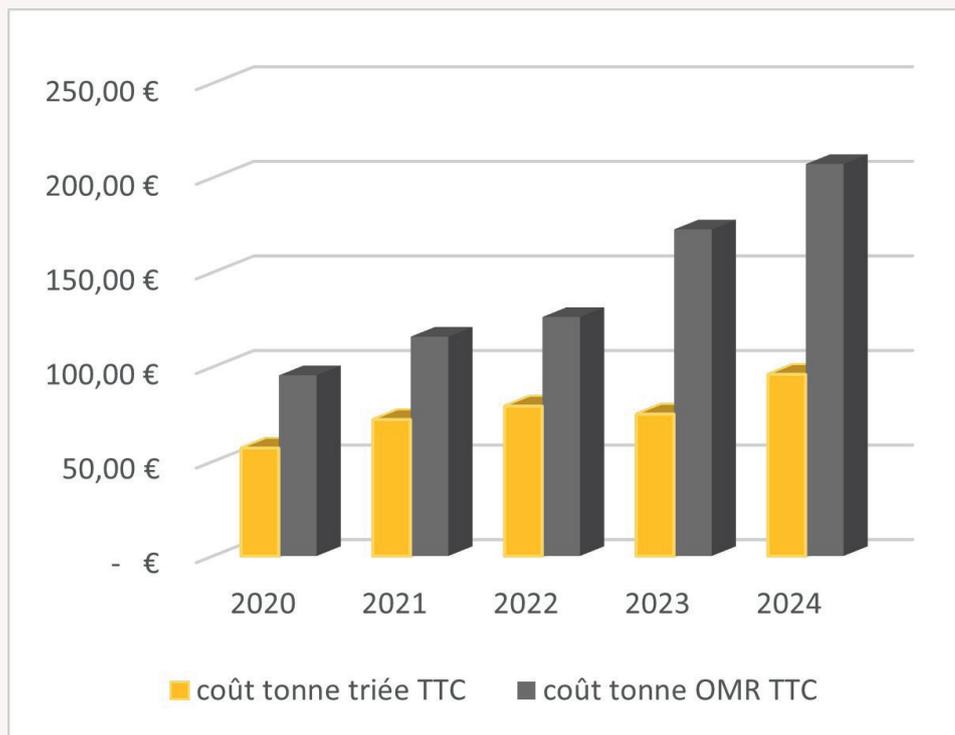
2023 : 8 427 848 € TTC soit 68 € TTC par habitant.

Le coût de traitement des ordures ménagères résiduelles a augmenté en 2024 par rapport à 2023. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 21% de la TGAP, qui est passée de 52 € HT la tonne en 2023 (57 € TTC), à 63 € HT la tonne en 2024 (69 € TTC).

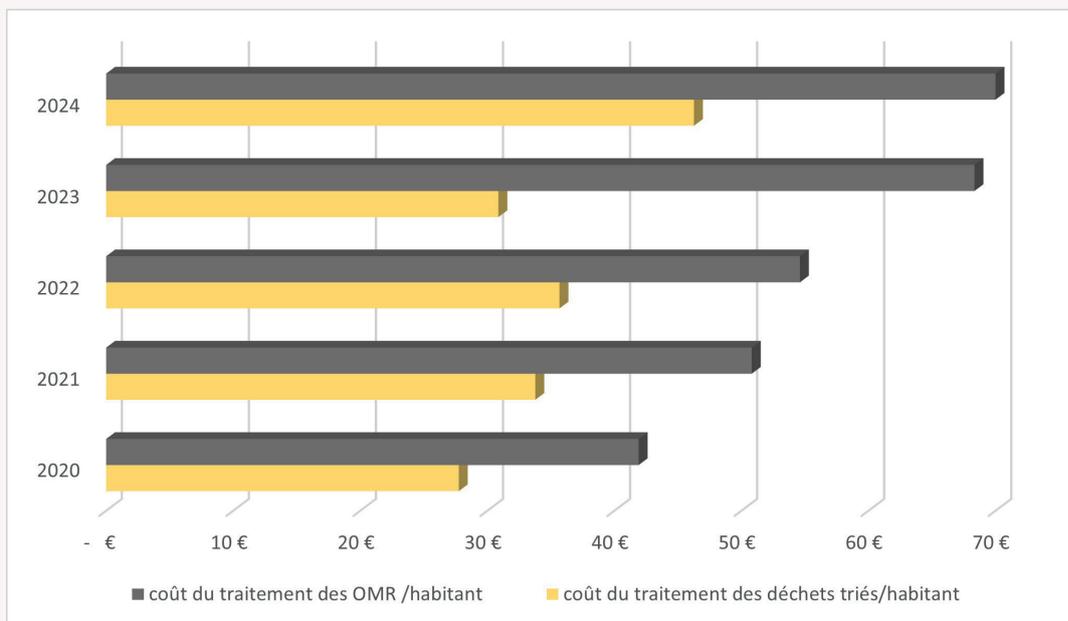
Évolutions de la TGAP applicable en ISDND en € HT par tonne



Évolution du coût TTC du traitement d'une tonne d'OMR en comparaison au tri



Évolution du coût TTC par habitant du traitement des OMR en comparaison au tri





Coûts de maintenance ISDND

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------|----------------|----------------|----------------|-----------------------|-----------------------|
| Montants TTC | 2 736 029,00 € | 2 479 232,00 € | 2 015 538,00 € | 2 636 296,00 € | 2 794 900,00 € |

Afin d'économiser la capacité de l'ISDND des Lauriers, à la suite du retard pris dans la construction de l'UVM, le SMIDDEV a décidé de continuer à orienter une partie de ses OMR vers une installation de valorisation énergétique (UVE), en 2024.

Après consultation pour mise en concurrence, la société AZUR Valorisation a été retenue pour l'UVE du SITTOMAT à Toulon.

En 2024, 4 484 tonnes d'OMR de Fréjus, Roquebrune sur Argens et St Raphaël ont été valorisées énergétiquement sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) du SITTOMAT à Toulon (722 tonnes en 2023).

Le coût de la valorisation énergétique par incinération des OMR est de 611 623 € TTC en 2024.

Le coût de l'enfouissement en ISDND des OMR est de 8 242 803 € TTC en 2024.



Traitement des déchets issus de la collecte sélective

Évolution du coût de traitement des emballages, verre, papiers et biodéchets en euros TTC

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------|---------------------|
| Montant en Euros TTC | 1 737 654 | 2 256 393 | 2 318 763 | 2 421 351 | 2 797 838 | +16% |
| En € TTC par habitant | 15 | 19 | 19 | 20 | 22 | +13% |

Le coût du traitement des emballages, papiers, verre et biodéchets 2024 est de 2 797 838 € TTC, soit 22 € TTC par habitant.

La hausse du coût du traitement des déchets issus de la collecte sélective est liée à l'augmentation des prix unitaires (révision marché au 01/01/2024) et à la hausse des tonnages d'emballages collectés et triés entre 2023 et 2024 : +5%.



Traitement des encombrants et Déchets d'Activités Economiques (DAE)

Le coût du traitement des encombrants et DAE 2024 est de 3 602 637 € TTC, soit 29 € TTC par habitant.

Une hausse sensible du coût de traitement est observée : +35% par rapport à 2023 (2 672 446 € TTC en 2023).

Elle est liée à hausse des prix unitaires du nouveau marché et à l'augmentation des tonnages collectés en 2024 (+7%).



Traitement des déchets issus des déchèteries

Évolution du coût de traitement des déchets issus des déchèteries (dont collectes PAP et PAV des cartons et déchets verts) en € TTC

| Nature des déchets | Titulaire du marché | Coûts 2020 | Coûts 2021 | Coûts 2022 | Coûts 2023 | Coûts 2024 | Evolution 2023-2024 |
|-------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| DDM (déchets dangereux) | SOFOVAR | 176 770 € | 191 775 € | 158 841 € | 185 339 € | 179 832 € | -3% |
| Bois | Mat'Ild | 157 172 € | 156 854 € | 179 056 € | 160 761 € | 160 588 € | -0,1% |
| Gravats | SOFOVAR | 193 678 € | 186 062 € | 330 853 € | 231 741 € | 398 457 € | +72% |
| Déchets verts | ATE | 864 422 € | 705 274 € | 627 693 € | 593 028 € | 807 224 € | +36% |
| Cartons | VALEOR | 26 991 € | 51 294 € | 60 218 € | 67 014 € | 67 688 € | +1% |
| Palmiers | SOFOVAR | 78 877 € | 59 257 € | 74 113 € | 66 713 € | 70 961 € | +6% |
| TOTAL | | 1 499 455 € | 1 350 516 € | 1 431 774 € | 1 304 596 € | 1 684 750 € | +29% |



Le coût du traitement de ces déchets est de 1 684 750 € TTC, soit 13 € TTC par habitant.

Une hausse sensible du coût de traitement est observée : +29% par rapport à 2023.

Elle est liée à l'augmentation des tonnages collectés en 2024 (+21% par rapport à 2023), notamment des gravats sales et des déchets verts.

Pour rappel : le traitement est gratuit pour le mobilier-DEA, les DEEE, les lampes, les piles, les DDS des particuliers pris en charge par l'éco-organisme Eco-DDS, la ferraille, les pneus, les huiles minérales, les articles de sport, de bricolage et de jardinage, les jeux et jouets.



Mise à disposition des contenants de tri et de collecte sélective

Dans le cadre de sa compétence « traitement et valorisation des déchets ménagers », le Syndicat acquiert et met à la disposition des collectivités membres les contenants de collectes sélectives, selon leurs besoins exprimés annuellement. Ces équipements doivent permettre d'améliorer les objectifs de collectes sélectives et de valorisation des déchets.

Les collectivités membres doivent prendre en charge la mise en place, la maintenance, la propreté et l'assurance des bacs, colonnes et autres contenants mis à disposition.

En 2024, 2 930 contenants ont été mis à disposition (+365 contenants par rapport à 2023) selon la répartition par type de contenants présentée ci-dessous :

Nombre de contenants de tri mis à disposition des collectivités membres par le SMIDDEV de 2020 à 2024

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | TOTAL |
|-----------------------------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Bacs roulants Emballages-Multimat | 1 115 | 635 | 556 | 855 | 966 | 4 127 |
| Bacs roulants papier | 25 | - | - | - | - | 25 |
| Colonnes Emballages-Multi | 17 | 35 | 32 | 42 | 25 | 151 |
| Colonnes papier | 28 | 22 | 25 | 17 | 1 | 93 |
| Colonnes verre | 33 | 30 | 26 | 54 | 18 | 161 |
| Colonnes cartons | - | - | 43 | 38 | 13 | 94 |
| Composteurs | 180 | 238 | 540 | 1 560 | 1 908 | 4 426 |
| Armoires pour DDS (toxiques) | - | - | 2 | - | - | 2 |
| Containers maritimes pour DEEE | - | 1 | - | - | - | 1 |
| TOTAL | 1 398 | 961 | 1 224 | 2 566 | 2 931 | 9 080 |





L'acquisition par le SMIDDEV de composteurs destinés à un usage individuel ou partagé ainsi que de bioseaux, fait partie des actions de prévention soutenues financièrement par la Région Sud et l'ADEME.

Le montant de la recette de la vente des composteurs en 2024 est de 19 500 €.

2 000 bioseaux, achetés par le SMIDDEV, ont également été remis dans le cadre de ces opérations en 2024.



Coût des contenants de tri mis à disposition des collectivités membres par le SMIDDEV de 2020 à 2024

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | TOTAL |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Bacs roulants Emballages-Multimat | 77 076 € | 44 000 € | 48 133 € | 68 860 € | 85 087 € | 323 156 € |
| Bacs roulants papiers | 720 € | - € | - € | - € | - € | 720 € |
| Colonnes aériennes 4m3 | 114 135 € | 123 709 € | 183 227 € | 321 565 € | 117 804 € | 860 440 € |
| Composteurs | 6 890 € | 9 481 € | 25 145 € | 80 871 € | 97 109 € | 219 496 € |
| Armoires pour DDS | - € | - € | 12 649 € | - € | - € | 12 649 € |
| Containers maritimes pour DEEE | - € | 4 080 € | - € | - € | - € | 4 080 € |
| TOTAL | 198 821 € | 181 270 € | 269 154 € | 471 296 € | 300 000 € | 1 420 541 € |

Le principal poste de dépense pour l'acquisition des contenants correspond aux colonnes aériennes d'apport volontaire de 4m³ (PAV) pour la collecte des emballages, des papiers, du verre et des cartons bruns : 117 804 € TTC.

Le second poste est pour les composteurs : 97 109 € TTC, avec une augmentation de 20% par rapport à 2023, suite aux campagnes de communication sur la prévention des biodéchets du SMIDDEV et à l'obligation réglementaire de la mise en place du tri des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024.

En 2024, la CCPF n'a pas souhaité bénéficier de la mise à disposition par le SMIDDEV des contenants de tri pour Bagnols-en-Forêt.

Le lavage et la maintenance des contenants (réparations liées à des roues manquantes, des couvercles ou cuves cassés, des panneaux dégradés, ...) sont pris en charge par les collectivités membres.





3.2 RECETTES



Les recettes propres du Syndicat ont trois origines :

- > Les soutiens au tri et à la communication reçus des éco-organismes
- > Les recettes issues de la vente des produits recyclables
- > Les subventions (Région Sud PACA, Etat/ADEME)



Recettes issues des éco-organismes



Re_fashion



| Eco-Organisme | 2023 | 2024 | Evolution 2023/2024 |
|---|-------------|-------------|---------------------|
| ADELPHÉ (Emballages)* | 1 370 275 € | 1 192 598 € | -13% |
| CITEO (Papiers) | 191 065 € | 167 182 € | -13% |
| ECOSYSTEM (DEEE) | 93 269 € | 104 014 € | +12% |
| ECODDS (DDS) | 9 952 € | 10 001 € | +0,5% |
| ECO MAISON/VALOBAT * (Mobilier/DEA, ABJ, Jouets) | 221 193 € | 116 063 € | -48% |
| REFASHION (Textiles) | 1 000 € | 1 000 € | = |
| ECOLOGIC *(Articles de Sport et Brico/Jardin Th) | 3 400 € | 3 400 € | = |
| TOTAL | 1 890 155 € | 1 594 258 € | -16% |

*Le soutien 2024 indiqué est encore provisoire. Il sera confirmé par l'éco-organisme courant 2025

Les soutiens 2024 ont diminué de 16% par rapport à 2023. Certains ne sont encore que provisoires et sont basés sur les tonnages de 2023 avec de nouveaux barèmes de calcul. C'est le cas des nouvelles filières REP pour les déchets du bâtiment, des éléments d'ameublement, des articles de bricolage, de jardin, des jeux et jouets (VALOBAT et ECOMAISON) qui sont toujours en cours d'organisation administrative.

La baisse des soutiens Adelphe calculés sur les tonnes entrantes dans les usines de recyclage, est essentiellement liée à la hausse importante des taux de refus dans les emballages (+30% de refus en 2024 par rapport à 2023). Les refus représentent 3 960 tonnes sur 10 180 tonnes d'emballages et cartons collectés, soit 39%.

Le calcul des soutiens financiers des éco-organisme est basé essentiellement sur les tonnages recyclés des matériaux concernés.



Recettes issues des subventions

En 2021 le SMiDDEV a répondu à deux **appels à projets de la Région Sud PACA et de l'ADEME sur la généralisation du tri à la source et la valorisation des biodéchets**, pour lesquels il a été retenu. Il bénéficiera ainsi, jusqu'en 2025, de soutiens financiers (à hauteur de 70% du montant total des dépenses) pour ses actions relatives aux biodéchets.

En 2023 le SMiDDEV a déposé un dossier de demande de subvention à la Région Sud PACA dans le cadre du **programme d'actions pour la prévention et le tri des déchets**, pour lequel il a été retenu. Il bénéficiera ainsi, jusqu'en 2026, de soutiens financiers (à hauteur de 10% du montant total des dépenses) pour ses actions relatives au tri (acquisition des contenants de tri, campagne de caractérisation des OMR, information).

En 2024, le SMiDDEV a perçu 992 310 € de la Région Sud PACA et de l'Etat :

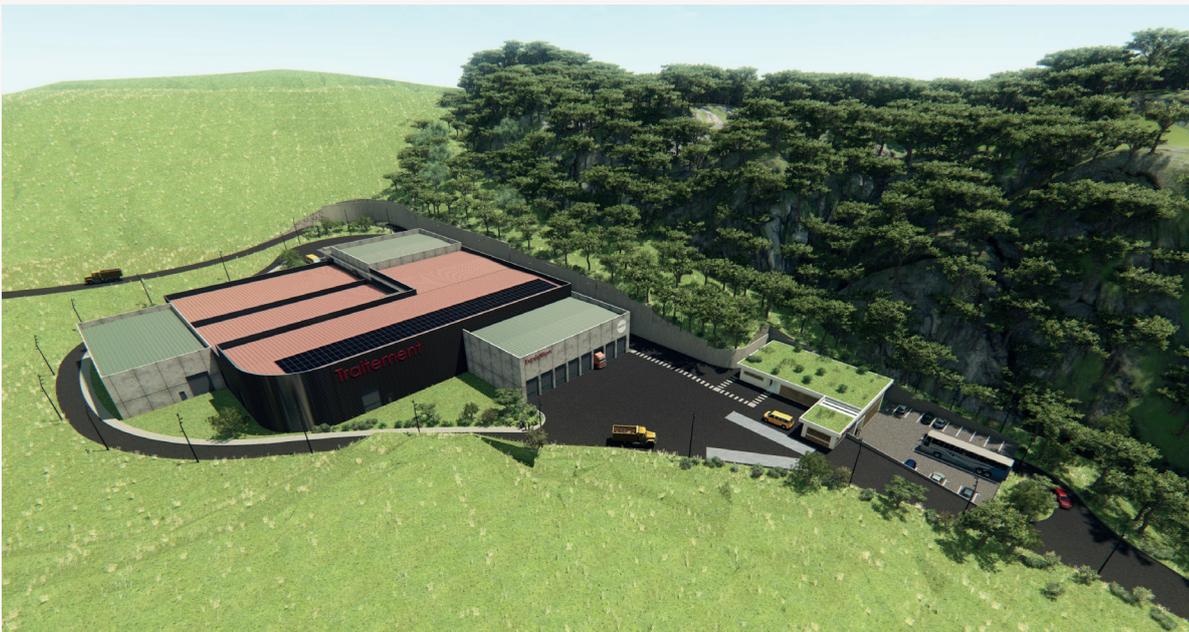
- 50 103 € pour l'acquisition des contenants de tri (Région),
- 2 320 € pour l'étude technico-économique d'une installation de valorisation des biodéchets (Région),
- 741 224 € pour les travaux de l'UVM (Région),
- 198 663 € pour les travaux de l'UVM (Etat : DSIL)



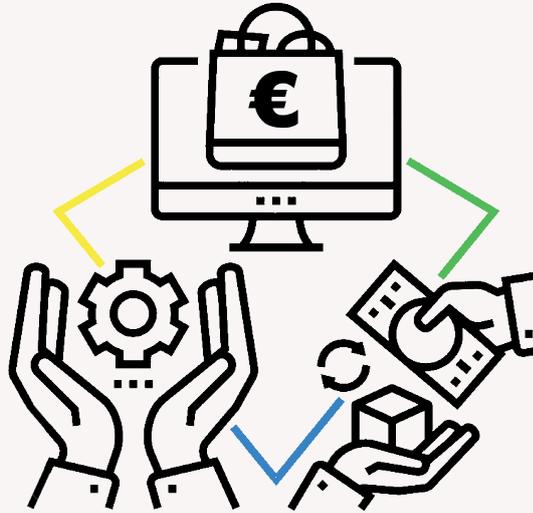
Les nombreuses installations de sites de compostage partagé dans des parcs publics et des copropriétés sont un exemple d'actions subventionnées menées par le SMIDDEV.



Les travaux de construction de l'UVM sont subventionnés à hauteur de 10%.



Recettes issues de la vente des matières recyclables



Évolution des recettes issues des repreneurs de matières recyclables

| Repreneurs | Matières | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2023/2024 |
|----------------------|---|-------------|-------------|-----------|------------------|---------------------|
| Arcelor Mittal | Acier | 32 285 € | 42 320 € | 22 697 € | 17 120 € | -25% |
| AFFIMET - PYRAL | Alu | 8 212 € | 12 013 € | 21 564 € | 6 519 € | -70% |
| O-I France SAS | Verre | 86 951 € | 116 878 € | 121 333 € | 131 389 € | +8% |
| Revipac/SAICA-LUCART | Cartons, Cartonnettes, papier, Briques alimentaires | 308 483 € | 321 106 € | 168 071 € | 224 349 € | +33% |
| Valorplast | Plastiques | 170 333 € | 438 397 € | 112 137 € | 123 982 € | +11% |
| VALEOR | Papiers graphiques et gros de magasins | 316 650 € | 253 633 € | 10 621 € | 58 525 € | +451% |
| SOFOVAR | Papiers graphiques | 35 932 € | 69 299 € | 32 570 € | 25 888 € | -21% |
| SOFOVAR | Ferrailles | 94 366 € | 71 901 € | 55 884 € | 48 084 € | -14% |
| SOFOVAR | Batteries | 5 941 € | 9 219 € | 16 551 € | 7 765 € | -53% |
| TOTAL | | 1 059 153 € | 1 241 235 € | 561 428 € | 643 621 € | +15% |



Le calcul des recettes de la vente des produits triés aux repreneurs-recycleurs est basé sur les cours internationaux des matières et sur les tonnages livrés des matériaux concernés.

En 2024 les recettes ont augmenté de 15% par rapport à 2023. Cette variation est liée à l'évolution des différents cours des matériaux et à l'évolution des tonnages recyclés selon les matériaux.





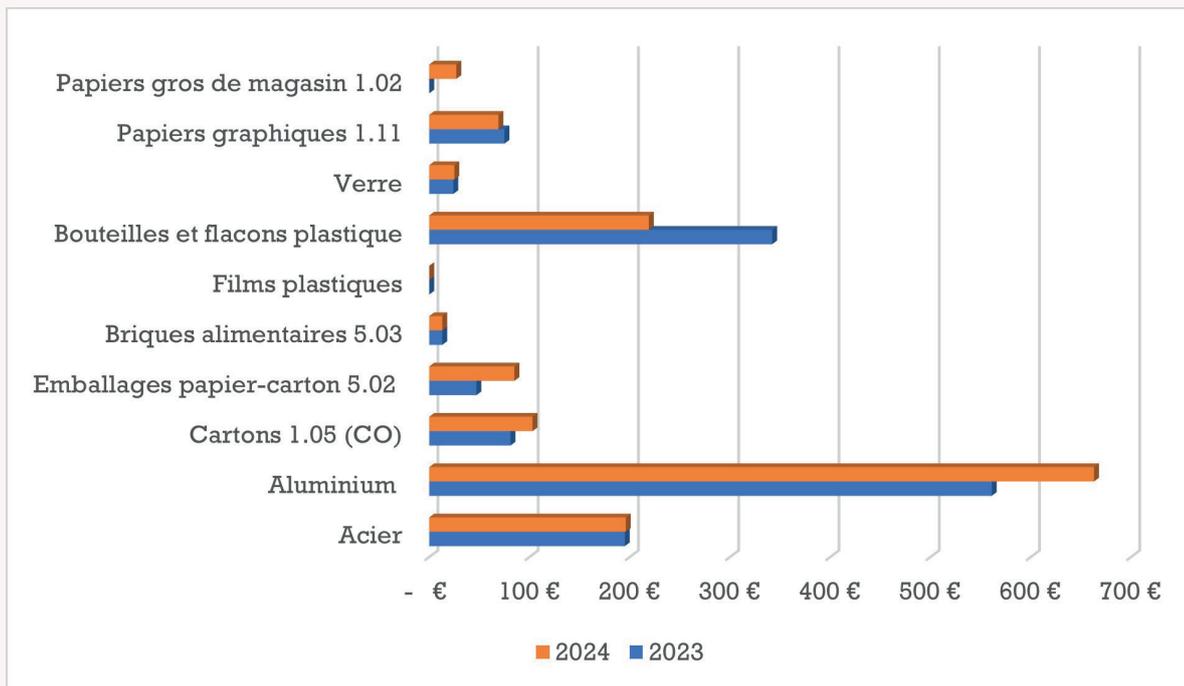
A noter :

Depuis 2015, une convention a été signée avec le Comité Départemental de la Ligue contre le cancer du Var.

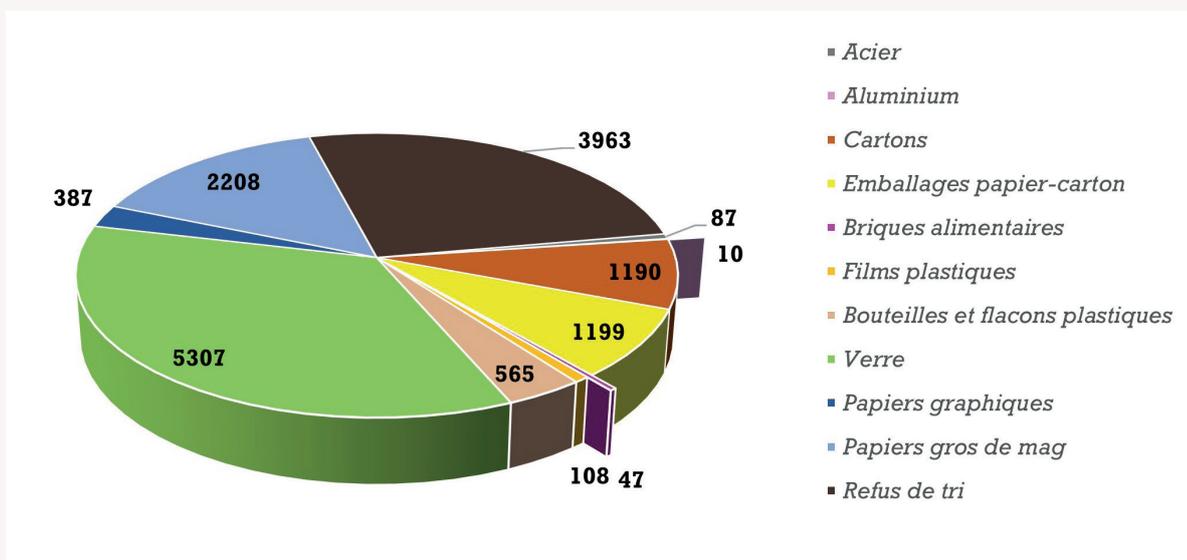
En 2024, le SMIDDEV a reversé 10 142 € à la Ligue contre le cancer (2€ par tonne).



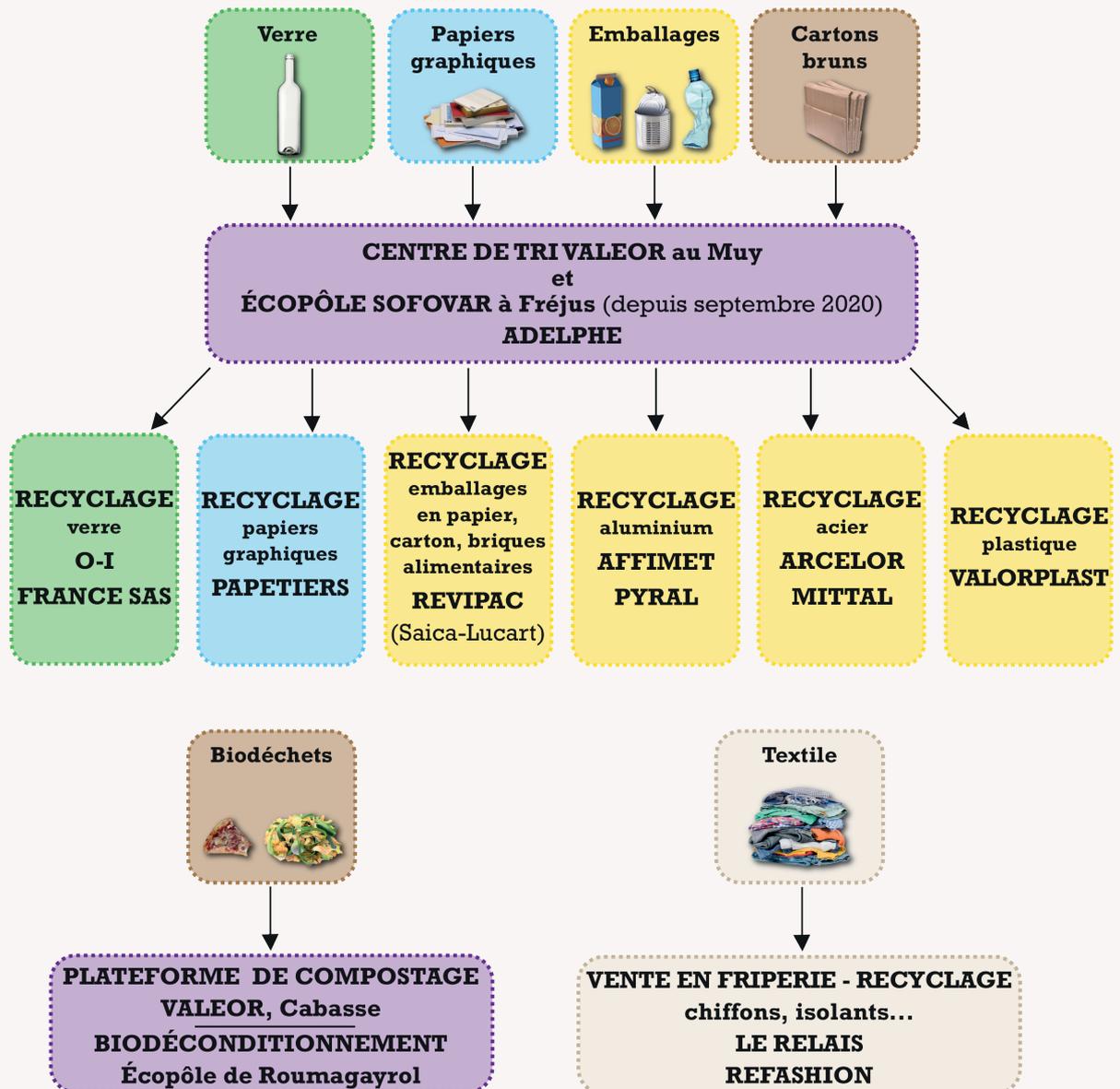
Évolution de la valeur de reprise moyenne à la tonne

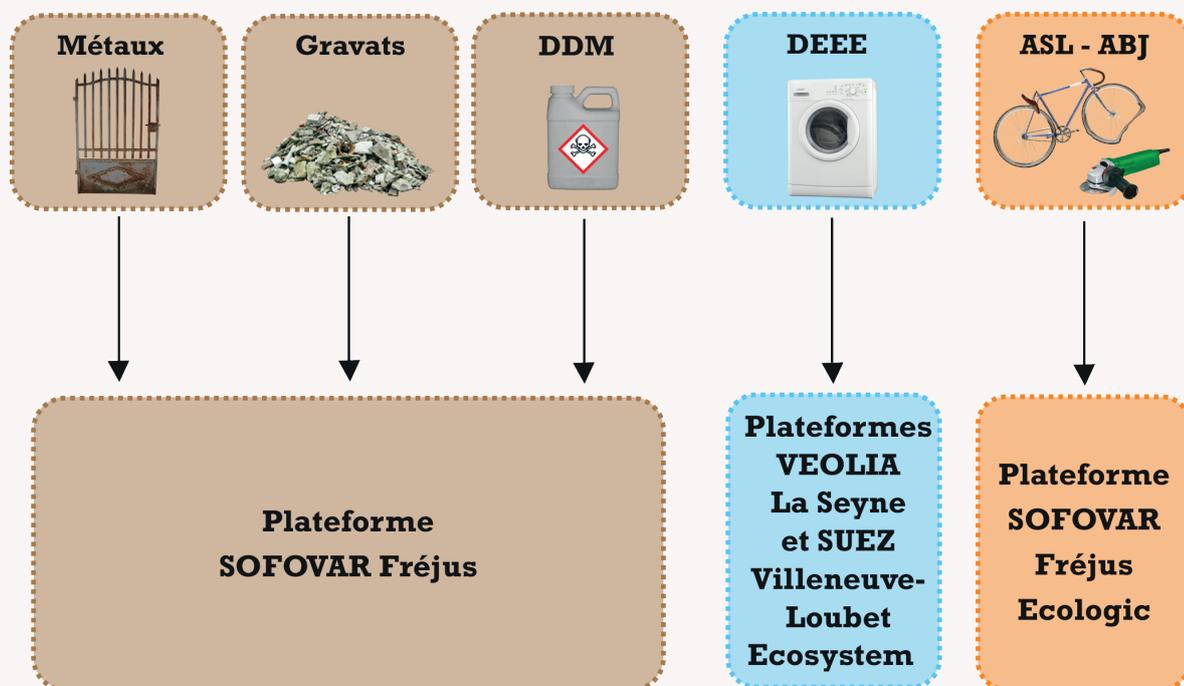
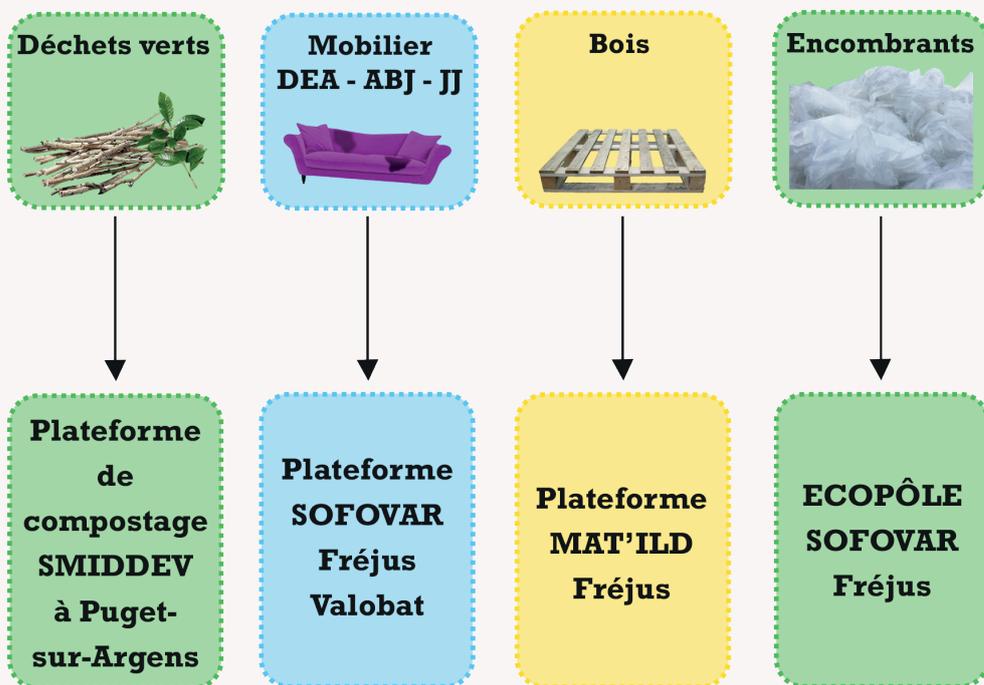


Part des matériaux récupérés dans la collecte sélective 2024 en tonnes



Circuit de la reprise et vente des produits issus de la collecte des déchets recyclables







4.

GLOSSAIRE



GLOSSAIRE

- > **ABJ** : Articles de Bricolage et de Jardinage.
- > **APPORT VOLONTAIRE**: Mode de collecte sélective consistant à porter les matériaux triés en vue du recyclage dans des conteneurs appropriés situés dans des lieux publics (verre, papier, textiles, ...).
- > **ASL** : Articles de Sport et de Loisirs.
- > **COLLECTE SÉLECTIVE** : Déchets d'emballages, de papiers et de verre.
- > **CSR** : Combustible Solide de Récupération : type de combustible principalement préparé à partir de déchets combustibles pour être brûlés dans des chaudières ou fours adaptés.
- > **DAE** : (Déchets d'Activités Economiques) : déchets qui ne sont pas des déchets ménagers. Sont notamment concernés les gisements des entreprises industrielles et du B.T.P.
- > **DASRI** : Déchets d'activités de soin à risques infectieux perforants des patients en auto-traitement.
- > **DDM/DDS** : Déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères ou des encombrants, sans créer de risque pour les personnes ou pour l'environnement (par ex : piles, huiles moteur usagées, peintures, acides).
- > **DEA** : Déchets d'Éléments d'Ameublement.
- > **DÉCHETS ULTIMES** : Déchets non valorisables, résidus issus du traitement des déchets «qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux »
- > **DEEE** : (Déchets d'équipements électriques et électroniques) : déchets issus des équipements qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques, c'est-à dire tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur rechargeable.
- > **DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés.
- > **ÉCO-ORGANISME** : Un éco-organisme est une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur, la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.
- > **ENCOMBRANTS OU MONSTRES** : déchets des ménages trop volumineux pour être mis à la poubelle.



- > **ICPE** : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
- > **ISDND** : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux procédant au stockage des déchets dans le respect de l'environnement. Elle accueille les déchets dits ultimes.
- > **OMR** : (Ordures ménagères résiduelles) : déchets résiduels après tri, issus de l'activité quotidienne des ménages.
- > **PAP** : Collecte en porte à porte.
- > **PAV** : (Point d'Apport Volontaire) : lieu où sont posées les contenants de tri collectifs.
- > **PdR** : Collecte en point de regroupement.
- > **PLPDMA** : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- > **PRÉVENTION DES DÉCHETS** : La prévention des déchets consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation des produits. La prévention des déchets est une démarche fondamentale pour économiser les matières premières épuisables; limiter les impacts liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets; diminuer le coût de la gestion des déchets pour la collectivité.
- > **REFUS DE TRI** (indésirables) : fraction des déchets non-conformes au cahier des charges du centre de tri. Il s'agit des déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Le refus est lié aux erreurs de tri de l'habitant, mais aussi aux pertes inhérentes au process.
- > **REP** : Responsabilité Elargie du Producteur.
- > **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.
- > **UVE** : Unité de Valorisation Energétique, unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur.
- > **UVM** : Unité de Valorisation Multifilières.
- > **VALORISATION** : Elle consiste dans le recyclage ou toute autre action visant à obtenir à partir des déchets des matériaux réutilisables ou de l'énergie.
- > **VALORISATION MATIÈRE** : Valorisation des déchets par usage de la matière qui les compose, comme la régénération des huiles usagées, le recyclage des papiers et des matériaux d'emballage.



AR Prefecture

083-258300581-20250613-DELIB2025_841-DE
Reçu le 17/06/2025

AR Prefecture

083-258300581-20250613-DELIB2025_841-DE
Reçu le 17/06/2025

